



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION
EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE
L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2024**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie

Direction des Statistiques

Service de la Balance des Paiements

**RAPPORT SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA POSITION EXTÉRIEURE
GLOBALE RÉGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	4
AVANT-PROPOS	5
RESUME	6
I- FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2024	8
1.1- Environnement international	8
1.2- Environnement interne	10
II- EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE	13
2.1- Compte des transactions courantes	13
2.1.1 - Balance des biens et services	14
2.1.1.1 - Balance commerciale	14
2.1.1.1.1 - Exportations de biens	14
2.1.1.1.2 - Importations de biens	18
2.1.1.2 - Balance des services	21
2.1.2 - Revenu primaire	22
2.1.3 - Revenu secondaire	23
2.2- Compte de capital	25
2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits	25
2.2.2 - Transferts en capital	25
2.3 - Compte financier	25
2.3.1 - Investissements directs	26
2.3.2 - Investissements de portefeuille	26
2.3.3 - Dérivés financiers	27
2.3.4 - Autres investissements	27
III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA	27
3.1 - Evolution de la Position Extérieure Globale Nette (PEGN)	27
3.2 - Ventilation géographique du stock d'engagements extérieurs des pays de l'UEMOA	28
IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA	29
4.1 - Commerce intra-UEMOA de biens	29
4.2 - Autres transactions courantes intra-communautaires	31
4.3 - Flux de capitaux et financiers intra-communautaires	31
CONCLUSION	33
ANNEXES	34

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES		Pages
Graphique 1-	Evolution des indices de production des principaux produits agricoles exportés par l'Union	11
Graphique 2-	Evolution des indices des productions minières et pétrolières	12
Graphique 3-	Evolution des principales composantes de la balance des paiements	13
Graphique 4-	Evolution du déficit courant et de ses composantes	13
Graphique 5-	Evolution de la part des principaux produits exportés	14
Graphique 6-	Evolution des exportations d'or des pays de l'UEMOA	17
Graphique 7-	Evolution du déficit commercial de l'UEMOA avec et sans recettes d'exportations d'or	18
Graphique 8-	Evolution de la part des principaux produits importés	18
Graphique 9-	Evolution de la structure des importations des produits alimentaires	19
Graphique 10-	Evolution de la structure des services nets	21
Graphique 11-	Evolution du revenu primaire et des dividendes versés	22
Graphique 12-	Evolution des transferts de fonds des migrants et du déficit courant	24
Graphique 13-	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	24
Graphique 14-	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	26
Graphique 15-	Ventilation géographique de la position extérieure de l'Union	28
Graphique 16-	Evolution du commerce intra-régional	29
Graphique 17-	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2023 et 2024	30
TABLEAUX		Pages
Tableau 1-	Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA	17
Tableau 2-	Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA	21
Tableau 3-	Position extérieure globale nette	28
Tableau 4-	Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers	30
Tableau 5-	Matrice des stocks d'investissement direct étranger à fin 2024	32
ENCADRES		Pages
Encadré 1-	Poids des exportations d'or dans les échanges extérieurs de l'UEMOA	17
Encadré 2-	Evaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA	23

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
Covid-19	Maladie à coronavirus déclenchée en 2019 et ayant entraîné une pandémie mondiale
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franco de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLSM	Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA/Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

AVANT-PROPOS

La balance des paiements et la position extérieure globale régionales constituent des outils d'aide à la décision en matière de politiques économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'UEMOA. En particulier, elles permettent de mieux appréhender les performances en matière d'échanges extérieurs ainsi que la dynamique d'intégration économique et financière au sein de l'UEMOA. La responsabilité de leur élaboration incombe à la Banque Centrale en vertu de l'article 44 de ses Statuts, qui dispose que « la *Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA* ». Par ailleurs, l'article 1^{er} de l'Annexe III du Règlement n°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024, relatif aux relations financières extérieures, stipule que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats membres ainsi que de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales incombe à la Banque Centrale.

Les comptes extérieurs sont élaborés conformément à la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI, à partir des situations arrêtées dans les pays membres de l'Union et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration des comptes extérieurs s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-communautaires. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-régional au titre de l'année 2024. La correction des asymétries a également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers (IDE).

RESUME

Les échanges extérieurs de l'Union en 2024 se sont traduits par une réduction significative du déficit du compte des transactions courantes et un regain de dynamisme des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le solde global de la balance des paiements de l'Union est ressorti excédentaire à 3.012,7 milliards en 2024, après un déficit de 3.530,4 milliards en 2023. Le solde déficitaire du compte des transactions courantes s'est réduit de 32,3% pour s'établir à 7.773,7 milliards en 2024. Rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB), le déficit courant est ressorti à 5,7% en 2024, après un niveau de 9,4% en 2023. Cette amélioration traduit pour l'essentiel la nette progression du solde de la balance des biens et services de 4.819,4 milliards, dont les effets ont été atténués par le repli de l'excédent des revenus nets de 1.104,6 milliards.

Le déficit de la balance commerciale a diminué de 4.282,1 milliards, en ligne avec la hausse des exportations (+17,5%), dont les effets ont été accentués par la baisse des importations (-2,9%). La vigueur des exportations reflète la mise en production des unités pétrolières au Niger et au Sénégal ainsi que l'accroissement des capacités des unités existantes en Côte d'Ivoire. L'orientation favorable des cours des principaux produits d'exportation de l'Union (or, cacao, café, caoutchouc et noix de cajou) a également contribué au renforcement des recettes d'exportation. Quant au repli des importations, il s'explique essentiellement par l'allègement de la facture pétrolière (-2,4%) et celle des acquisitions de biens intermédiaires et d'équipement (-8,5%).

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services s'est réduit de 537,2 milliards (-7,4%) pour ressortir à 6.769,1 milliards en 2024, en raison principalement de la baisse de la facture du fret (-4,2%) et des importations de services spécialisés (-16,1%), liée à la fin des grands projets pétroliers et miniers dans l'UEMOA.

Le déficit du compte de revenu primaire s'est, pour sa part, accru de 40,0%, du fait de la hausse des paiements d'intérêts au titre de la dette publique (+22,7%) et des versements de dividendes (+21,8%).

L'excédent du compte du revenu secondaire a augmenté de 8,3%, suite à la bonne tenue des transferts de fonds reçus des travailleurs migrants (+19,8%), dont les effets ont été modérés par la réduction des appuis budgétaires nets en faveur de l'Administration Publique (-27,4%).

L'excédent du compte de capital s'est établi à 1.293,1 milliards, en contraction de 8,3% par rapport à 2023, en lien avec la baisse des entrées au titre des dons-projets reçus (-21,6%).

En tenant compte des flux au titre du compte de capital, le besoin de financement s'est établi à 6.480,6 milliards en 2024, en diminution de 3.598,1 milliards par rapport à 2023. Ce besoin a été couvert à hauteur de 146,0% par des entrées nettes des capitaux au titre du compte financier, évaluées à 9.062,8 milliards en 2024, après une réalisation de 7.017,4 milliards en 2023, soit une augmentation de 29,1%.

Les flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) se sont établis à 4.599,1 milliards en 2024, contre 5.526,0 milliards un an plus tôt, soit une diminution de 16,8%, en rapport principalement avec la fin de l'exécution de grands projets miniers dans l'Union, notamment la construction du pipeline Niger-Bénin, les projets pétroliers (Sangomar) et gazier GTA (Grand Tortue Ahmeyim) au Sénégal, ainsi que les travaux d'extension du champ pétrolier Baleine en Côte d'Ivoire.

S'agissant des flux au titre des investissements de portefeuille, ils ont enregistré des entrées nettes de 2.011,6 milliards en 2024 contre des sorties nettes de 112,4 milliards un an plus tôt, en lien principalement avec les émissions d'euro-obligations par le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal pour un montant total net de 1.983,1 milliards.

Les entrées nettes au titre des autres investissements ont progressé de 52,9%, du fait essentiellement de la réduction de 1.939,2 milliards des sorties nettes de capitaux au titre du secteur privé.

La Position Extérieure Globale Nette (PEGN) régionale s'est détériorée de 1.538,2 milliards pour ressortir à -61.652,1 milliards à fin décembre 2024, contre -60.113,9 milliards à fin décembre 2023,

en lien avec la hausse du stock des engagements (+8.072,5 milliards ou +8,2%), partiellement atténuée par l'augmentation du stock des créances (+6.534,3 milliards ou +17,0%).

Les transactions commerciales intra-communautaires, évaluées sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, ont connu une hausse de 2,4% en 2024 pour se situer à 4.248,6 milliards. Cette dynamique s'explique essentiellement par l'accroissement des transactions sur les produits pétroliers et alimentaires. Rapportés aux flux commerciaux totaux de l'Union, les échanges intra-UEMOA se sont situés à 15,0% en 2024, contre 15,5% en 2023.

S'agissant des IDE intra-UEMOA, leur encours est ressorti à 2 835,2 milliards (2,5% du PIB) à fin 2024, contre 3.071,5 milliards (2,5% du PIB) à fin 2023. Le stock d'IDE à fin 2024 est constitué à 80,7% de titres de participation et 19,3% d'instruments de dette.

Quant aux investissements de portefeuille intra-communautaires, ils ont progressé de 2,5%, sous l'effet de l'accentuation de la sollicitation du marché financier régional de la dette par les Etats membres de l'Union pour couvrir leurs besoins de financement.

Les flux nets au titre des autres investissements se sont établis à 1.642,7 milliards à fin 2024 contre 1.698,2 milliards un an plus tôt, en relation notamment avec la baisse des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA (-3,3%).

Le présent rapport analyse l'évolution des échanges extérieurs de l'Union en 2024. Il est subdivisé en trois parties :

- les faits marquants de l'environnement économique en 2024 ;
- l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionale en 2024 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2024.

I- FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2024

1.1- Environnement international

L'environnement économique et financier international a montré des signes de stabilisation en 2024, après les bouleversements provoqués par la pandémie de la Covid-19. Le maintien du rythme de progression de l'activité économique en 2024 est lié à l'assouplissement des politiques monétaires et à la reprise de la demande intérieure dans plusieurs économies avancées. Toutefois, les tensions géopolitiques, la fragmentation géoéconomique ainsi que les signes de ralentissement de la croissance en Chine continuent de peser sur la dynamique globale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) de juillet 2026, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,5% en 2024, contre 3,3% en 2023.

Les économies avancées ont enregistré une croissance de 1,9% en 2024 contre 1,7% en 2023. Cette amélioration de l'activité s'explique par l'orientation favorable de la politique monétaire, la hausse des dépenses de consommation, soutenues par l'augmentation des salaires réels, ainsi que l'accroissement des investissements, notamment dans l'intelligence artificielle.

Au niveau des principaux pays émergents et en développement, le taux de croissance est ressorti à 4,5% en 2024 contre 4,7% en 2023. En Chine, la croissance a ralenti, passant de 5,4% en 2023 à 5,0% en 2024, dans un contexte marqué par les faiblesses persistantes dans le secteur immobilier et la baisse de la confiance des consommateurs, modéré par l'excédent de la balance commerciale. L'économie indienne a enregistré un taux de croissance de 7,1% en 2024 contre 9,2% en 2023. Au Brésil, le taux de croissance s'est établi à 3,4% en 2024, après une réalisation de 3,2% en 2023. En Russie, l'activité économique a été revigorée par l'augmentation des dépenses publiques, couplée à une reprise de la consommation privée. Le pays a ainsi enregistré une progression de 4,9% de son PIB en 2024, soit 0,8 point de plus qu'en 2023.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB est ressortie à 4,2% en 2024, après une évolution de 3,6% en 2023. Cette dynamique favorable résulte de l'atténuation des effets de chocs météorologiques enregistrés en 2022 et 2023, combinée à un relâchement des contraintes sur l'offre induites par la réduction des tensions sociopolitiques notées les années précédentes. Le Nigeria a enregistré une accélération de son taux de croissance, qui est passé de 2,9% en 2023 à 4,1% en 2024, en raison notamment de l'augmentation de la production agricole et d'hydrocarbures. En Afrique du Sud, le rythme de la croissance économique a baissé pour ressortir 0,5% en 2024, après un accroissement de 0,8% en 2023. La croissance en Afrique du Sud a été portée par l'amélioration de la fourniture d'électricité et l'augmentation sensible de la demande intérieure.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est apprécié face aux principales devises en 2024, en lien avec la diminution du différentiel de taux d'intérêt à un an avec les Etats-Unis, couplée à une amélioration du commerce extérieur. L'indice du taux de change de la devise de la Zone euro, calculé par la BCE, s'est renforcé de 1,5%. En particulier, le cours de l'euro est resté quasi-stable (+0,04%) pour s'établir à 1,021 dollar américain. La monnaie de la Zone euro est ressortie en hausse par rapport au yen japonais (+7,8%), au dollar canadien (+1,5%) et au dollar australien (+0,7%). L'euro a également gagné de la valeur face aux devises des pays émergents. Il s'est apprécié de 8,3% vis-à-vis du rouble russe, de 1,7% face au yuan chinois et de 1,3% à l'égard de la

roupie indienne. En revanche, la devise européenne s'est dépréciée face à la livre sterling (-2,7%), au franc suisse (-2,0%) et au rand sud-africain (-0,6%).

S'agissant de l'évolution des prix internationaux, ils ont poursuivi leur montée en lien avec la baisse de l'offre subséquente aux conditions météorologiques défavorables et aux tensions géopolitiques. A cet effet, l'indice des principaux produits exportés par les pays membres de l'UEMOA, calculé par les services de la BCEAO, affiche une hausse de 43,9% en 2024, après celle de 7,6% en 2023.

Le renforcement des cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union est soutenu par celui des prix des produits non énergétiques, en l'occurrence le cacao (+127,0%), le café (+75,5%), la noix de cajou (+32,8%), le caoutchouc (+29,4%), l'or (+22,8%) et les huiles végétales (+19,7%). Le repli des cours du coton (-6,9%) et des produits énergétiques, notamment le gaz (-13,8%) et le pétrole (-2,7%), a exercé un effet modérateur.

En revanche, les prix des principaux produits alimentaires importés par l'UEMOA ont connu une baisse de 3,1% en 2024, après un accroissement de 9,9% en 2023. La diminution des tarifs concerne la plupart des produits de base, à l'exception du lait (+10,9%). Les plus forts replis sont notés au niveau de l'huile de soja (-22,4%), du blé (-11,6%) et du sucre (-7,0%).

1.2- Environnement interne

L'activité économique dans l'UEMOA est demeurée globalement dynamique en 2024, en dépit de la situation sécuritaire dans certains pays de la sous-région ouest africaine. Selon les estimations disponibles à fin juillet 2026, le Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union a augmenté de 6,2% en 2024, après une réalisation de +5,3% en 2023. La hausse du PIB réel a été portée par le secteur tertiaire, avec une contribution de 3,4 points de pourcentage (pdp), en lien avec la bonne tenue des activités commerciales et des services. La croissance économique a été également soutenue par le secteur primaire avec une contribution de 1,4 pdp. L'apport de ce secteur est attribuable à la hausse de la production agricole au cours de la campagne 2024/2025, en raison de conditions météorologiques globalement favorables. Le secteur secondaire, avec une contribution de 1,4 pdp, a bénéficié principalement du renforcement des activités des industries manufacturières et extractives, dans un contexte de démarrage de la production de pétrole brut au Sénégal et de son accroissement au Niger.

Au titre du secteur primaire, la campagne agricole 2024/2025 a été caractérisée par des conditions climatiques favorables, qui ont conduit à une hausse de la production. Dans ce contexte, sur la base des dernières estimations disponibles, la production vivrière dans l'Union est ressortie à 77.363.023 tonnes durant la campagne agricole 2024/2025, en hausse de 2,8% par rapport à la campagne précédente. Cette évolution est imputable à l'augmentation de la production des céréales (+1.016.948 tonnes, soit +3,4%), des tubercules (+111.779 tonnes, soit +0,4%) et des autres cultures vivrières (+888.817 soit 5,8%). Par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, les récoltes de la campagne agricole 2024/2025 sont en augmentation de 3,3%.

Par ailleurs, les récoltes des produits d'exportation ont progressé au terme de la campagne agricole 2024/2025, par rapport à la campagne précédente, à l'exception de la noix de cajou.

La production de cacao a enregistré une hausse de 3,8% durant la campagne de 2024/2025, s'établissant à 1.912.400 tonnes au sein de l'Union. Cette augmentation fait suite principalement à la reprise de la production en Côte d'Ivoire (+3,8%), après une pluviométrie excessive durant la campagne 2023/2024. La production reste toutefois en deçà du niveau moyen enregistré sur les cinq dernières années.

S'agissant de la récolte de café, elle s'est consolidée de 37,2% par rapport à la campagne précédente, s'établissant à 101.833 tonnes. Cette hausse est imputable aux conditions météorologiques favorables en Côte d'Ivoire, où la production s'est accrue de 53,8%.

L'offre de coton-graine est estimée à 2.134.665 tonnes au terme de la campagne 2024/2025, en hausse de 5,6% par rapport à la campagne précédente. La bonne tenue de la production du coton dans l'Union est imputable essentiellement aux résultats enregistrés en Côte d'Ivoire (+47,3%) et au Bénin (+6,8%), atténuée par la baisse de la production au Burkina (-26,5%) et au Mali (-2,3%).

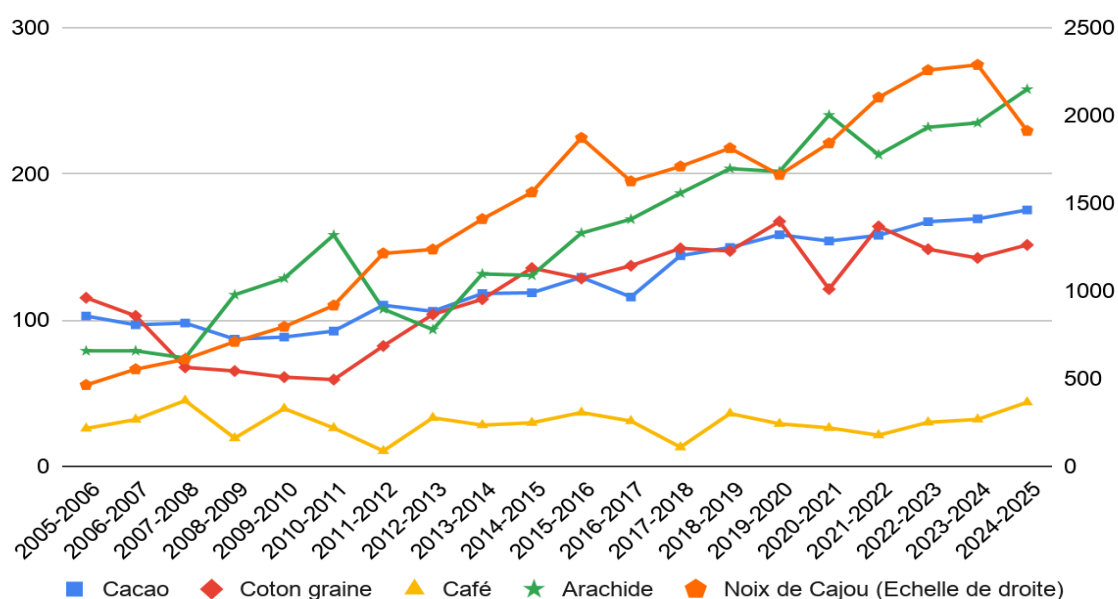
La quantité d'arachide récoltée au titre de la campagne 2024/2025 s'est établie à 4.584.081 tonnes, en hausse de 12,9% par rapport à l'année précédente, reflétant la bonne répartition spatio-temporelle des pluies dans les pays producteurs. Des augmentations importantes ont été enregistrées au Bénin (+65,2%), au Mali (+16,5%), au Niger (+14,2%) et au Sénégal (+10,4%).

Le volume de noix de cajou récolté est ressorti à 1.486.900 tonnes au cours de la campagne 2024/2025, en diminution de 16,4% par rapport à la campagne précédente. Cette évolution est consécutive à la baisse de la production en Côte d'Ivoire (-18,4%), au Burkina (-11,5%) et en Guinée-Bissau (-1,0%), du fait des conditions climatiques peu favorables dans les zones de culture en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau, ainsi que des difficultés d'accès à certaines zones de production au Burkina, en raison de l'insécurité.

La production de caoutchouc s'est établie à 1.686.600 tonnes au cours de la campagne 2024/2025, soit un accroissement de 3,8% par rapport à la précédente saison agricole, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'arbres arrivés à maturité.

Graphique 1 : Evolution des indices de production des principaux produits agricoles exportés par l'Union

(Base 100= 1999-2000)



Sources : Services officiels, BCEAO

Au niveau du secteur secondaire, la production industrielle dans l'UEMOA s'est accrue de 8,7% en 2024, après une progression de 3,5% un an auparavant. Cette évolution s'explique par la poursuite des performances dans l'industrie extractive (+11,6% contre +2,9%), manufacturière (+6,0% contre +2,8%) et énergétique (+8,3% contre +12,1%). La dynamique de l'industrie extractive est en lien avec le rebond de l'extraction du pétrole brut au Niger, dans un contexte de reprise des exportations via le pipeline Niger-Bénin, ainsi que le démarrage de l'exploitation du pétrole brut au Sénégal. S'agissant de l'industrie manufacturière, la croissance découle de celle des unités de transformation alimentaire, du raffinage du pétrole, des produits métallurgiques et du bois et articles en bois. La décélération notée dans le secteur énergétique est en rapport essentiellement avec celle de la production d'électricité (8,8% en 2024 contre 13,2% en 2023).

Les statistiques sur les activités extractives au cours de l'année 2024 indiquent une hausse de la production du pétrole et des phosphates, ainsi qu'une baisse de celle de l'or et de l'uranium.

La quantité d'or extraite dans l'Union en 2024 est estimée à 204.228 kg, soit une baisse de 3,4%. Cette évolution est consécutive à la diminution de la production de 4,8% au Burkina (64.608 kg), de 20,4% au Mali (57.797 kg) et de 39,9% au Niger (1.458 Kg), atténuée par la hausse de 15,5% en Côte d'Ivoire (59.124 kg) et de 23,0% au Sénégal (21.241 Kg).

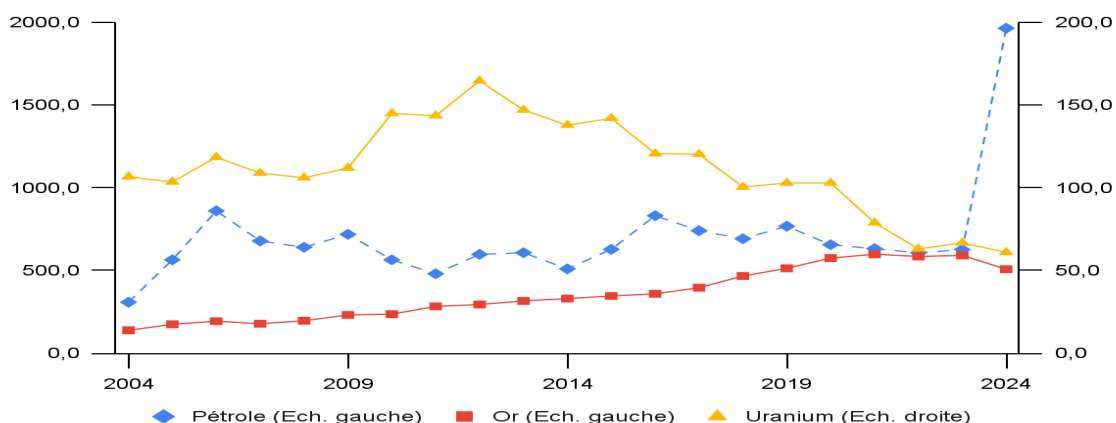
Les extractions de pétrole brut se sont élevées à 53,7 millions de barils en 2024, en hausse de 213,9% par rapport à 2023, sous l'effet essentiellement de la forte progression de l'offre au Niger et en Côte d'Ivoire ainsi que du démarrage de la production au Sénégal.

La production d'uranium exclusivement réalisée au Niger a enregistré une baisse de 8,8% en 2024, en ressortant à 1.031 tonnes.

Le volume de phosphates produit est en augmentation de 3,1%, ressortant à 3.464.354 tonnes en 2024. Cette hausse résulterait de celle de l'offre au Sénégal (+6,9%), modérée par la baisse de la production au Togo (-1,4%).

Graphique 2 : Evolution des indices des productions minières et pétrolières

(Base 100=2000)



Source : BCEAO

Le taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'Union s'est établi à 3,5% en 2024 contre une réalisation de 3,7% en 2023. Cette décélération du niveau des prix en 2024 s'explique essentiellement par la dynamique baissière des cours mondiaux des produits alimentaires importés par les pays de l'Union, dont l'indice a enregistré une baisse de 3,1% au cours de l'année 2024, après un accroissement de 9,9% un an plus tôt. Le ralentissement des prix en 2024 s'explique aussi par l'absence de tensions sur le prix des produits pétroliers. En effet, les prix à la pompe des carburants ont baissé au Niger à partir du mois de juillet 2024, au Togo en décembre 2024 et sont restés stables dans les autres pays de l'Union. Il en résulte une décélération de la hausse des prix au niveau de la fonction transport (+1,3% en 2024 contre +6,7% en 2023). En outre, le ralentissement du niveau des prix en 2024 s'explique par le repli observé au niveau du rythme de progression des tarifs de la fonction « logement » (+3,6% contre +4,7%), imputable à la baisse des prix des combustibles solides (bois et charbon de bois notamment) et liquides (pétrole lampant). Toutefois, l'inflation demeure à un niveau élevé en raison de la hausse modérée de l'offre (+2,3%) de céréales locales au terme de la campagne agricole 2023/2024, conjuguée à la persistance de certaines entraves dans les circuits d'approvisionnement, en relation avec les mesures de restriction des échanges prises par certains pays. Sur cette base, les prix des denrées alimentaires locales ont enregistré des augmentations sensibles de 4,8% en 2024 contre 3,7% en 2023.

L'exécution budgétaire dans les Etats membres de l'UEMOA, au cours de l'année 2024, s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire, en liaison avec une progression plus rapide des recettes budgétaires, comparativement aux dépenses publiques. Dans ces conditions, le déficit global, base engagements, dons compris, s'est atténué de 376,5 milliards pour s'établir à 7.288,1 milliards à fin décembre 2024, soit 5,4% du PIB contre 7.664,6 milliards correspondant à 6,2% du PIB en 2023.

L'encours global de la dette extérieure des Etats membres de l'Union s'est accru de 9,9% soit 4.760,5 milliards à fin décembre 2024, après une progression de 12,8% l'année précédente. En pourcentage du PIB, la dette extérieure représente 39,0% en 2024, au même niveau qu'en 2023.

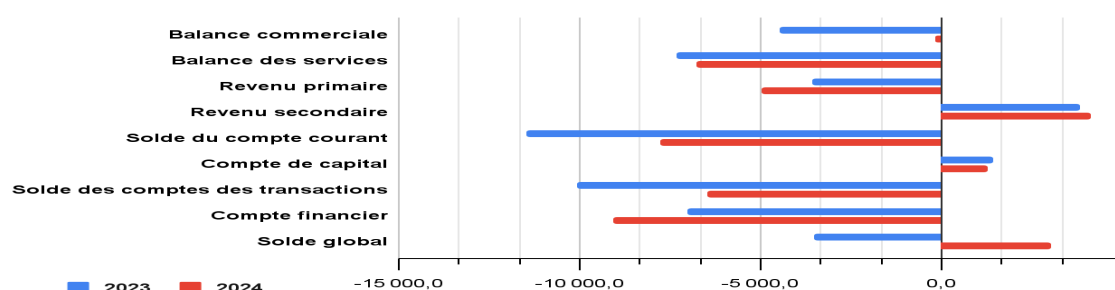
II- EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE



Les transactions de l'UEMOA avec le reste du monde se sont soldées, au cours de l'année 2024, par un excédent global de 3.012,7 milliards¹ après un déficit de 3.530,4 milliards en 2023. Cette évolution résulte essentiellement de la réduction significative du déficit des transactions courantes ainsi que du dynamisme des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier. De ces mouvements, il en résulte un besoin de financement de 6.480,6 milliards, couvert par les flux nets de capitaux au titre du compte financier² à hauteur de 146,0%.

Graphique 3 : Evolution des principales composantes de la balance des paiements

(en milliards de francs CFA)



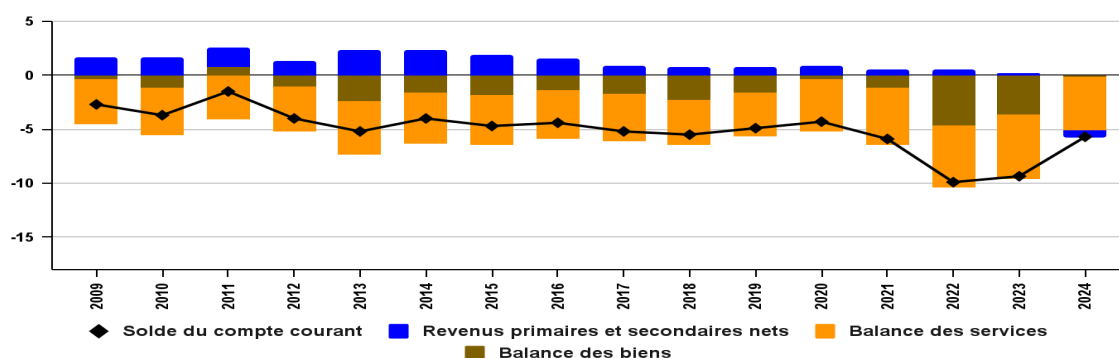
Source : BCEAO

2.1- Compte des transactions courantes

Les transactions courantes, en 2024, ont été caractérisées par une réduction du solde déficitaire de 3.714,8 milliards pour s'établir à 7.773,7 milliards, après un niveau de 11.488,5 milliards en 2023. Rapporté au PIB, ce déficit du compte courant est ressorti à 5,7% en 2024, en amélioration par rapport au niveau de 9,4% du PIB de 2023.

Graphique 4 : Evolution du déficit courant et de ses composantes

(en % du PIB)



Source : BCEAO

¹ Les montants indiqués dans ce rapport sont en franc CFA, sauf indication contraire.

² Avec la méthodologie de la sixième édition du manuel de la balance des paiements du FMI, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signes (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.

Cette amélioration traduit pour l'essentiel la nette contraction du déficit de la balance des biens et services (-41,0%), dont les effets ont été atténués par le repli de l'excédent des revenus nets de 1.104,6 milliards.

2.1.1 - Balance des biens et services

La balance des biens et services, structurellement déficitaire, s'est repliée de 4.819,4 milliards, dégageant un déficit de 6.940,0 milliards en 2024, en ligne notamment avec la forte réduction du déficit commercial de 4.282,1 milliards, conjuguée à la diminution du déficit des services de 537,2 milliards.

2.1.1.1 - Balance commerciale

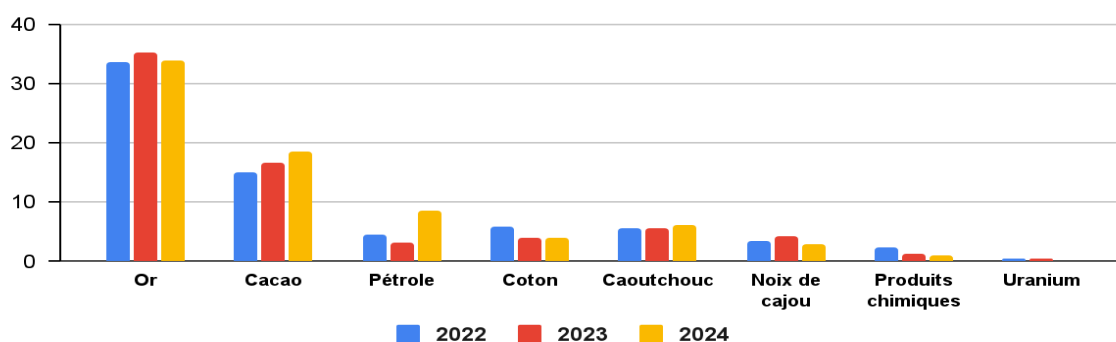
Le déficit commercial s'est réduit de 4.282,1 milliards en 2024, pour s'établir à 171,0 milliards, en raison d'une hausse des exportations (+17,5%), couplée à une baisse des importations de biens (-2,9%).

2.1.1.1.1 - Exportations de biens

Les exportations de biens ont augmenté en 2024, en rapport notamment avec l'accroissement des ventes des produits pétroliers (+209,7%), du cacao (+30,7%), du caoutchouc (+28,8%), du coton (+22,9%), des produits de la pêche (+18,0%) ainsi que d'or et métaux précieux (+12,9%), modéré par le repli des expéditions de la noix de cajou (-22,9%) et l'absence de vente d'uranium. Les exportations totales de biens en valeur des pays de l'UEMOA se sont établies à 23.944,9 milliards en 2024, en hausse de 17,5% par rapport au niveau de 20.378,1 milliards de 2023.

Graphique 5 : Evolution de la part des principaux produits exportés

(en % des exportations totales)



Sources : BCEAO, INS

- **Les exportations d'or** ont poursuivi leur tendance ascendante, entamée depuis 2013, ressortant à 8.121,9 milliards en 2024, soit une augmentation de 12,9% par rapport à 2023. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des cours de l'or, atténuée par la contraction des volumes expédiés. Les ventes à l'extérieur d'or de l'Union ont été destinées principalement à la Suisse (58,9%), à l'Afrique du Sud (21,8%) et aux Emirats Arabes Unies (14,1%). Les principaux pays exportateurs sont le Burkina (35,6%) et le Mali (32,3%). L'or et les métaux précieux occupent la première place des exportations de l'Union, avec une part de 33,9% en 2024, après 35,3% en 2023.
- **Les expéditions des produits de cacao** de l'Union ont connu une augmentation de 30,7% en 2024, ressortant à 4.423,1 milliards, contre 3.383,6 milliards un an plus tôt. Cette évolution reflète la hausse des cours de ce produit (+64,8%), réduite par le repli des volumes expédiés (-15,2%), du fait des conditions météorologiques défavorables, ayant affecté la production. Les produits du cacao sont majoritairement destinés à l'Union Européenne, qui concentre près de 71% des ventes, en particulier, les Pays-Bas (26,4%), la Belgique (8,8%), l'Allemagne (8,5%) et la France (7,7%). Le continent américain constitue la deuxième destination des produits de cacao de l'Union (16,0%), dont 9,4% pour les Etats-Unis. Ce produit est exporté quasi exclusivement par la Côte d'Ivoire (99,2%).

Le cacao et ses dérivés occupent le deuxième rang des produits exportés par l'Union, avec une part de 18,5% du total des ventes en 2024 contre 16,6% en 2023.

- **Les ventes des produits pétroliers** ont augmenté de 209,7% en 2024, pour s'établir à 2.081,0 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation des volumes expédiés, dans un contexte d'accroissement des capacités productives du pétrole dans l'Union notamment en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal qui représentent respectivement 48,1%, 32,6% et 13,9% des ventes totales. Cette dynamique a été contenue par l'orientation défavorable des cours de l'or noir, observée sur les marchés internationaux. Les produits pétroliers ont représenté 8,7% des ventes à l'extérieur de l'Union en 2024, en hausse de 5,4 points de pourcentage (pdp) par rapport à l'année 2023. Le pétrole raffiné est particulièrement destiné au continent africain avec 74,9% des expéditions et l'Europe avec 5,5%. Par contre, le pétrole brut est expédié majoritairement vers le continent européen pour près de 73,5% et asiatique à hauteur de 20,8%.
- **Les exportations de coton, avec une part de 4,1% du total des ventes à l'extérieur de l'Union**, ont connu une hausse de 22,9% pour ressortir à 986,7 milliards en 2024. Cette amélioration est imputable essentiellement à celle des volumes expédiés de cette spéculation, dans un contexte de baisse des cours internationaux dudit produit. Les principaux pays de l'Union exportateurs de ce produit sont : le Bénin (38,1%), le Mali (22,3%), le Burkina (20,0%) et la Côte d'Ivoire (16,3%). Les exportations de coton sont orientées principalement vers l'Asie (69,0%) et l'Afrique (17,5%). La part de l'Europe est ressortie à 12,5%.
- **Les exportations de caoutchouc**, ressorties à 1.474,4 milliards en 2024, se sont accrues de 28,8% par rapport à leur niveau de 2023. Le poids des ventes de caoutchouc dans le total des expéditions à l'extérieur est ressorti à 6,2% en 2024, en hausse de 1,3 pdp par rapport à son niveau de 2023 (4,9%), dans un contexte où les cours de cette spéculation sur les marchés internationaux se sont renforcés. Les exportations de caoutchouc sont destinées essentiellement à l'Asie (53,3%) et à l'Europe (34,8%). Ce produit est vendu à l'extérieur quasi exclusivement par la Côte d'Ivoire (99,9%).
- **Les ventes à l'extérieur de noix de cajou ont augmenté de 556,7 milliards** en 2024 pour ressortir à 676,6 milliards, représentant 2,8% des ventes totales de l'Union. Cette évolution s'explique principalement par la contraction des volumes expédiés, atténuée par la hausse des cours internationaux dudit produit (+32,7%). Les expéditions à l'extérieur de cette spéculation sont orientées principalement vers l'Asie (77,5%). Ce produit est essentiellement exporté par la Côte d'Ivoire (62,6%) et la Guinée-Bissau (17,3%).
- **Les exportations de produits chimiques, composées essentiellement d'acide phosphorique, d'engrais, de produits pharmaceutiques et cosmétiques**, se sont établies à 264,4 milliards en 2024, en contraction de 0,1% par rapport à leur niveau de 2023. Cette évolution est liée aux difficultés rencontrées par les entreprises de ce secteur notamment au Sénégal. La part des ventes extérieures de produits chimiques dans les exportations totales s'est établie à 1,1% en 2024, en recul par rapport à leur poids de 2023 (1,3%). Les principaux exportateurs sont la Côte d'Ivoire (43,8%) et le Sénégal (41,4%). Une proportion prépondérante des exportations de produits chimiques est destinée aux continents africain (54,5%) et asiatique (39,9%).
- **Aucune vente d'uranium, du ressort exclusif du Niger, n'a été effectuée au cours de l'année 2024.** En effet, avec la suspension des activités d'extraction par Orano et la fermeture des frontières avec le Bénin, le Niger n'a pas pu expédier le stock d'uranium disponible.
- **Les autres produits d'exportation** ont augmenté de 25,3% en 2024. Ils sont constitués essentiellement de produits du café, de l'arachide, des produits de la pêche, de l'huile de palme, de l'amande de karité, du bois et des ouvrages en bois. Ils concernent aussi la banane, l'ananas, les phosphates, les cigarettes et l'oignon. Cette rubrique recouvre également les réexportations³, dont la part dans les ventes extérieures de l'Union s'est établie à 5,9% en 2024 contre 7,7% en 2023.

³ Les produits de réexportation sont principalement constitués de produits alimentaires, de véhicules d'occasion et de cigarettes.

La répartition géographique des exportations de l'Union montre que celles-ci sont destinées principalement à l'Europe (43,8%), à l'Afrique (25,3%), à l'Asie (22,3%) et à l'Amérique (5,6%).

Les ventes extérieures de biens de l'Union vers l'Europe ont augmenté de 15,6% pour s'établir à 9.817,6 milliards en 2024, contre 8.493,7 milliards en 2023. Cette évolution est imputable essentiellement à la hausse des expéditions de cacao. La part de l'Europe dans le total des exportations de l'UEMOA représente près de la moitié (43,8%) des expéditions, dont 23,5% pour l'Union européenne et 20,3% pour les autres pays européens. La Suisse, les Pays-Bas et la France demeurent les principaux clients de l'Union, en accueillant respectivement 19,6%, 7,9% et 3,0% des exportations au cours de la période sous revue.

La part des ventes extérieures à destination du continent africain s'est établie à 25,3% en 2024, contre 29,5% en 2023, soit un repli de 4,2 points de pourcentage. Les expéditions vers ce continent sont dominées par celles de l'or (26,6%), destinées principalement à l'Afrique du Sud, des produits pétroliers (18,3%), en direction du Ghana et du Cameroun, ainsi que des produits chimiques (6,6%) vers le Ghana. En particulier, les produits de l'Union exportés vers les autres Etats de la CEDEAO hors UEMOA sont principalement orientés vers le Nigeria (83,2%) et le Ghana (7,6%).

La part des exportations de marchandises de l'Union en direction de l'Asie est ressortie en hausse, passant de 20,3% en 2023 à 22,3% en 2024. Ces expéditions sont principalement destinées à la Chine et à l'Inde, dont les poids relatifs sont respectivement de 19,8% et 18,1% en 2024. Les exportations à destination du continent asiatique sont constituées principalement de l'or (19,8%), du caoutchouc (15,7%), de l'anacarde (14,5%), de produits pétroliers (13,3%), du coton (10,3%), du cacao (6,6%), de produits chimiques (5,5%) et du phosphate (2,4%). L'or est essentiellement exporté aux Emirats Arabes Unis (98,3%). Les produits chimiques sont expédiés en majorité en Inde, avec une part de 98,7% des ventes extérieures totales de ces produits. La commercialisation de noix de cajou à destination de l'Inde représente 26,8% du total des expéditions. Quant au coton, il est vendu principalement au Pakistan (12,7%).

La part de l'Amérique dans les ventes extérieures de l'Union s'est établie à 5,6% en 2024, en hausse de 0,7 point par rapport à 2023. Les proportions des exportations en direction des Etats-Unis et du Canada sont ressorties respectivement à 3,5% et 0,8% en 2024 contre 3,2% et 0,8% en 2023. Les exportations à destination du continent américain sont composées de cacao (56,7%), de caoutchouc (12,0%), de produits pétroliers (6,4%) et de produits de la pêche (4,4%).

L'analyse des parts des exportations par pays de l'UEMOA fait ressortir la prédominance de la Côte d'Ivoire, qui représente 44,3% des ventes extérieures de l'Union en 2024, contre 42,3% en 2023, suivie du Sénégal (14,3% contre 13,7%), du Burkina (13,3% contre 13,1%) et du Mali (12,0% contre 14,0%). Le Bénin et le Togo affichent respectivement 8,5% et 3,6% en 2024 contre 10,0% et 3,9% un an plus tôt. Le Niger s'établit à 3,5% en 2024 contre 2,5% en 2023, tandis que la Guinée-Bissau atteint 0,5% contre 0,6% en 2023.

Tableau 1 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA

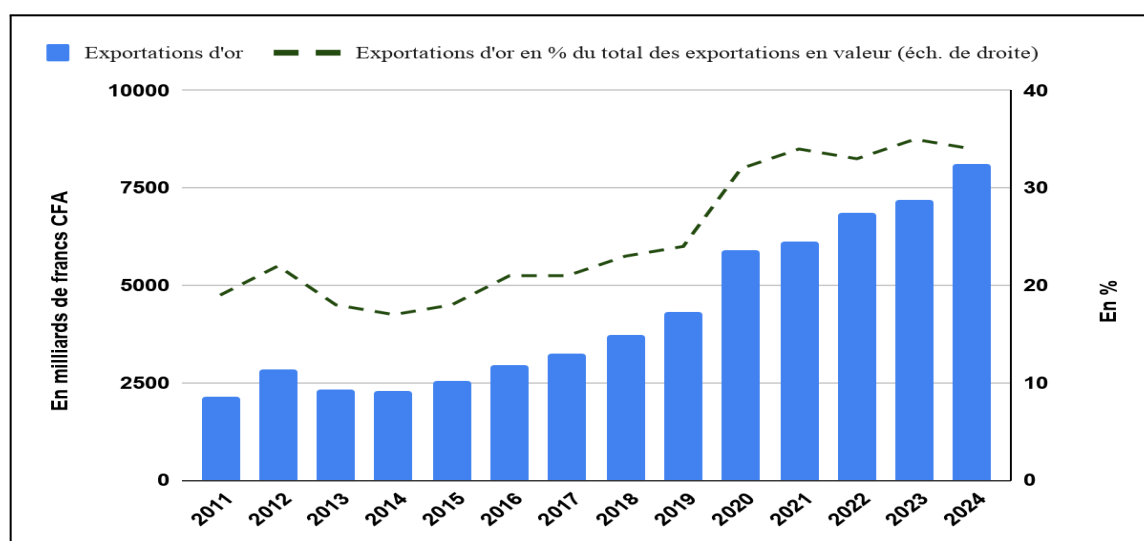
(en %)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	9,5	7,1	7,5	8,5	11,4	10,1	9,4	9,6	9,4	10,0	8,5
Burkina	10,2	10	12	12,4	13,5	13	15,5	15,0	13,5	13,1	13,3
Côte d'Ivoire	48,1	49,6	46,2	45,5	40,7	41,9	39,1	40,5	41,4	42,3	44,3
Guinée-Bissau	0,6	1,1	1,2	1,3	1,2	0,8	0,7	0,8	0,6	0,6	0,5
Mali	10,3	11,5	12	11,1	12,2	12,2	15	12,9	13,6	14,0	12,0
Niger	5,4	4,6	4,4	4,6	4,1	3,7	3,5	3,2	2,7	2,5	3,5
Sénégal	11	11,8	12,3	12,7	13,2	14,8	13,1	14,5	15,2	13,7	14,3
Togo	4,9	4,3	4,4	3,9	3,7	3,5	3,8	3,4	3,7	3,9	3,6
Total UEMOA	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : BCEAO

Encadré 1 - Poids des exportations d'or dans les échanges extérieurs de l'UEMOA

La production d'or est réalisée dans la plupart des pays de l'UEMOA, notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal. Des activités marginales sont observées au Bénin, en Guinée-Bissau et au Togo. Avec la forte progression des cours internationaux (+15%), en rythme annuel, entre 2021 et 2024, en raison de la dynamique de la demande des pays émergents, les exportations du métal jaune ont connu une hausse considérable, faisant de cette spéculation la première source de recettes d'exportation de la Zone au cours des cinq dernières années.

Graphique 6 : Evolution des exportations d'or des pays de l'UEMOA

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

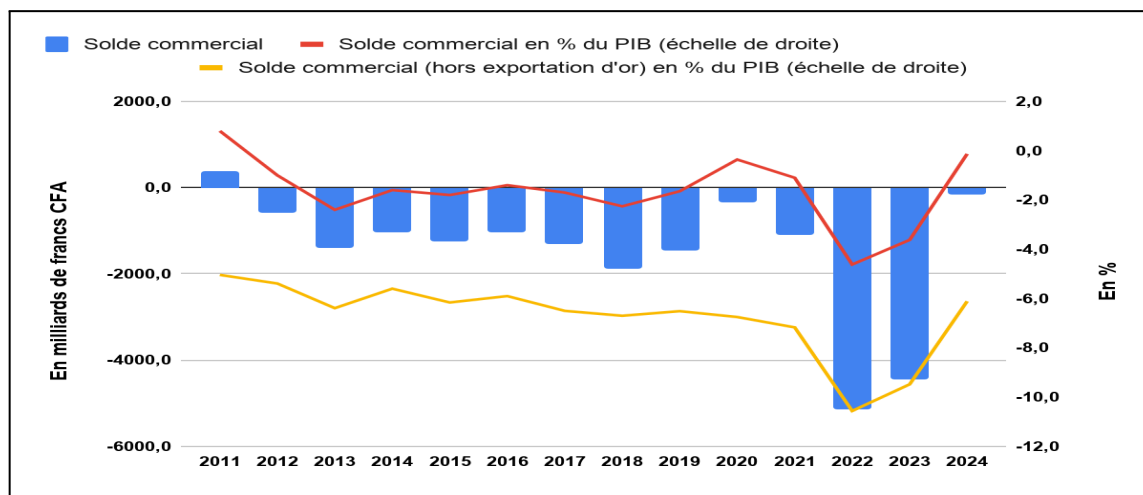
Depuis 2014, le rythme de progression des exportations d'or est essentiellement imputable aux regains des activités aurifères, avec l'entrée en production de plusieurs mines, notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Leur part dans le total des exportations de l'Union a également suivi cette tendance, particulièrement en 2020 où avec la crise sanitaire de la Covid-19, la part des recettes d'exportations du métal jaune s'est établie à 37,6%, confirmant ainsi le statut de cette spéculation comme "valeur refuge", en période de crise.

En effet, le cours de l'or a progressé de l'ordre de 24,5% durant l'année 2020, dans un contexte marqué par une récession mondiale, en raison de la pandémie de la Covid-19.

En 2024, l'or a représenté 33,9% du total des ventes de l'Union à l'extérieur avec une croissance

de 12,9% par rapport à 2023. Les recettes d'or constituent une importante source d'atténuation du déficit commercial, avec un effet évalué à près de 6,0 points de pourcentage du PIB de l'Union, comme contribution à la réduction dudit déficit, au cours des cinq dernières années, atteignant un niveau record de 6,4 points en 2020. En effet, hors recettes d'exportations d'or, le déficit commercial serait en moyenne de 8,0% du PIB sur la période 2020-2024. La prise en compte des recettes aurifères sur cette période ramène le déficit de la balance de biens à 1,9% du PIB, soit un gain de 6,1 points de pourcentage du PIB.

Graphique 7 : Evolution du déficit commercial de l'UEMOA avec et sans recettes d'exportations d'or



Sources : Statistiques douanières, BCEAO

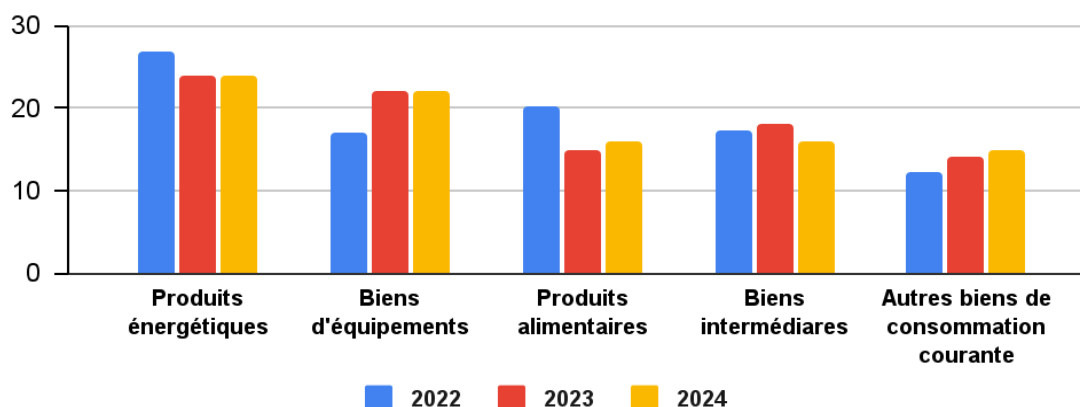
2.1.1.1.2 - Importations de biens

Les importations de biens en valeur FOB de l'Union en 2024 se sont repliées par rapport à leur niveau de 2023, en liaison avec la baisse des acquisitions de biens intermédiaires et d'équipement (-8,5%), consécutive à la fin de grands projets dans l'UEMOA, notamment dans le secteur minier, ainsi que l'allègement de la facture pétrolière (-2,4%). La dynamique baissière des importations a été atténuée par la hausse des acquisitions de biens de consommation (+2,9%).

Les achats de biens à l'extérieur en valeur FOB de l'Union sont ressortis à 24.115,9 milliards en 2024, après un niveau de 24.831,2 milliards en 2023, soit une baisse de 2,9%.

Graphique 8 : Evolution de la part des principaux produits importés

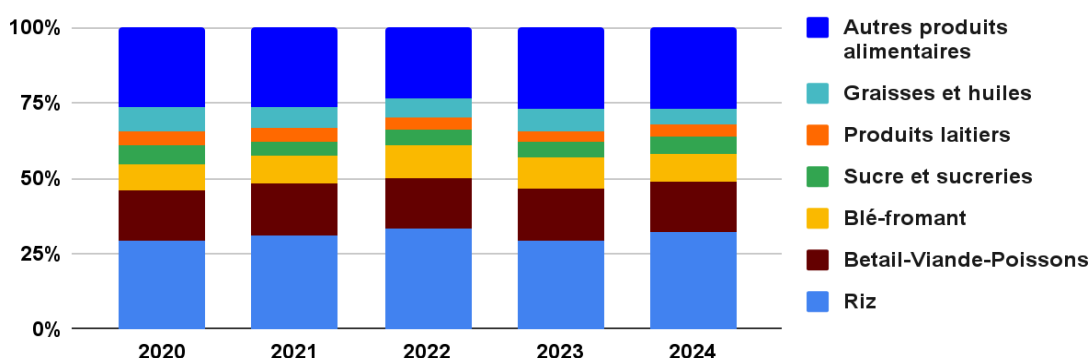
(en %)



Sources : BCEAO, INS

- **Les importations de produits alimentaires et autres biens de consommation courante** ont augmenté de 1,6% en 2024 par rapport à leur niveau de 2023, en raison notamment de la hausse de la demande de produits alimentaires importés. La part des achats extérieurs de biens de consommation est ressortie à 31,0% en 2024 contre 29,2% en 2023. Ce niveau élevé des importations de biens de consommation reflète la dépendance des Etats de l'UEMOA vis-à-vis de l'extérieur. Les achats à l'extérieur de produits alimentaires sont en hausse de 3,5% par rapport à leur niveau de l'année précédente. L'orientation ascendante des importations de produits alimentaires est imputable principalement aux achats à l'extérieur du riz (+11,5%), des produits de laiterie (+10,6%) ainsi que de la viande et des poissons (+8,0%), limitée par la baisse des approvisionnements en huiles (-31,8%) et en blé (-11,7%). Les importations de blé proviennent essentiellement de l'Europe (93,9%), notamment la France (41,0%) et la Russie (11,7%). Le continent asiatique, avec une part de 93,8%, est la principale zone de provenance des importations du riz de l'Union. Celles-ci proviennent, en particulier, de l'Inde (41,4%) et de la Thaïlande (20,3%). Les produits de laiterie sont fournis par l'Europe (57,9%), notamment la France (25,0%) et l'Afrique (12,7%), particulièrement, le Maroc (6,3%).

Graphique 9 : Evolution de la structure des importations des produits alimentaires



Sources : BCEAO, INS

- **Les importations de produits pétroliers de l'Union se sont contractées de 2,4%** par rapport à leur niveau de 2023 pour ressortir à 6.735,3 milliards en 2024, dans un contexte de régression des cours du pétrole sur le marché international (-2,7%). Comparés aux acquisitions totales, les produits énergétiques importés ont représenté 24,0%, en repli de 0,6 point de pourcentage par rapport à leur poids de 2023. La facture énergétique occupe le premier rang des importations de biens de l'Union.
- **Les importations de biens d'équipement**, composées de machines et appareils mécaniques, de machines et appareils électriques ainsi que de matériels de transport, se sont rétractées de 6,8% en 2024 pour s'établir à 6.157,5 milliards contre 6.606,1 milliards en 2023. Cette évolution est imputable à la fin des grands projets pétroliers, notamment Sangomar au Sénégal et les travaux de construction du pipeline Niger-Bénin. Les achats de biens d'équipement occupent le troisième rang des acquisitions de biens de l'Union, avec une part estimée à 22,0% en 2024 contre 22,8% un an auparavant. Les principaux pays importateurs desdits biens dans l'Union sont la Côte d'Ivoire et le Sénégal avec des parts respectives de 27,6% et 27,3%. Les biens d'équipement proviennent principalement du continent asiatique (53,6%), notamment de la Chine (35,9%). L'importance des achats extérieurs effectués en Chine reflète les efforts de ce pays en matière de développement technologique et d'élargissement de son tissu industriel. La part des acquisitions de biens d'équipement effectuées en Europe s'est fixée à 31,4%, notamment des pays de la Zone euro (21,8%). Le poids des acquisitions de biens d'équipement en provenance du continent américain s'est, pour sa part, établi à 6,5%, dont 4,5% venant des Etats-Unis.
- **Les achats de biens intermédiaires**, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, ont fléchi de 13,3% en 2024 pour s'établir à 4.459,8

milliards contre 5.141,1 milliards en 2023. Leur part dans les acquisitions totales est estimée à 15,9% au cours de la période sous revue contre 18,6% en 2023, soit une diminution de 2,7 points. Les achats à l'extérieur de biens intermédiaires occupent le quatrième rang des importations de l'Union et sont effectués essentiellement en Asie (40,5%), notamment en Chine (27,9%), en Europe (27,6%), particulièrement en France (5,1%), et en Afrique (25,9%), avec le Ghana (3,8%).

La part des achats à l'extérieur de l'Union en provenance du continent asiatique s'est établie à 37,3% en 2024, en augmentation de 1,0 pdp par rapport à 2023. Les approvisionnements de l'Union venant de ce continent proviennent essentiellement de la Chine (17,9%), qui est devenue depuis 2016, le premier fournisseur des pays de l'Union.

L'origine géographique des importations de l'Union confirme la perte du poids de l'Europe, qui est passée au second rang des fournisseurs de l'Union derrière l'Asie, avec une part estimée à 35,8% en 2024, contre 36,0% en 2023, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage. Les achats de l'Union sur ce continent sont effectués notamment dans les pays de la Zone euro (22,2%), principalement la France (7,9%). Les achats extérieurs effectués auprès de l'Europe au cours de l'année 2024 sont composés pour l'essentiel de produits pétroliers raffinés (29,2%), de biens d'équipement (23,3%), de produits alimentaires (14,4%), notamment les céréales (4,8%), et de biens intermédiaires (12,0%).

La part des importations de l'Union en provenance du continent africain est ressortie à 15,9% en 2024 contre 17,7% un an auparavant, soit une régression de 1,8 point de pourcentage. Le Nigeria demeure le premier fournisseur africain de l'Union avec une part de 7,5%. Le poids des importations de l'Union en provenance des autres pays africains s'est établi à 8,4% en 2024 contre 8,7% en 2023.

En ce qui concerne les autres pays de la CEDEAO, leur part dans les importations totales s'est repliée en 2024, en s'établissant à 10,0% contre 11,0% en 2023. Les marchandises achetées à partir des autres pays de cette zone portent notamment sur les produits énergétiques (80,4%), les biens intermédiaires (8,1%) et les produits alimentaires (3,2%). Les principaux pays fournisseurs sont le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées à 74,7% et 24,2% en 2024 contre 80,1% et 18,4% en 2023. Les achats extérieurs des pays de l'Union en provenance de ces deux pays sont composés essentiellement de produits énergétiques (les produits énergétiques représentent 44,1% du total des importations en provenance du Ghana et 91,1% du total des importations en provenance du Nigeria), de matières intermédiaires (24,5% du Ghana et 3,2% du Nigeria) et de matières plastiques (5,7% du Ghana et 0,3% du Nigeria).

Les acquisitions de biens en provenance du continent américain ont progressé de 1,3 point de pourcentage en 2024 par rapport à 2023. En effet, la part des achats extérieurs de l'Union effectués en Amérique est ressortie à 9,3% en 2024 contre 8,0% un an auparavant. Les importations en provenance de ce continent sont composées principalement de produits énergétiques (31,1%), en particulier, le pétrole brut (15%), de produits alimentaires (30,0%), notamment le bétail, la viande et les poissons (38,8%), mais également de biens d'équipement et intermédiaires (18,7%) ainsi que de produits pétroliers raffinés (15,0%).

L'analyse des parts des pays de l'UEMOA dans les importations fait ressortir une prédominance de la Côte d'Ivoire, qui concentre 32,1% des achats à l'extérieur de l'Union en 2024, contre 32,2% en 2023, suivie du Sénégal (21,8% contre 21,6%), du Burkina (12,9% contre 11,6%) et du Mali (12,3% contre 12,6%).

Tableau 2 : Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA

(en %)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	11,2	8,5	9,7	10,6	11,5	10,4	9,5	9,7	8,8	9,4	9,1
Burkina	10,5	10,2	11,3	11,8	11,5	11,2	10,4	10,1	11,4	11,6	12,9
Côte d'Ivoire	31,3	33,3	30,9	30,0	29,3	29,1	29,7	31,3	32,0	32,3	32,1
Guinée-Bissau	0,8	0,8	0,9	1,1	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,9	0,9
Mali	11,5	12,6	13,7	13,0	12,4	13,5	13,6	13,6	12,8	12,6	12,3
Niger	8,1	8,2	7,3	7,5	7,6	7,7	8,3	7,7	7,0	5,9	4,5
Sénégal	19,2	18,7	18,4	20,4	21,3	21,6	21,6	21,0	21,8	21,6	21,8
Togo	7,4	7,7	7,7	5,7	5,6	5,5	6,0	5,8	5,4	5,9	6,3
Total UEMOA	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : BCEAO

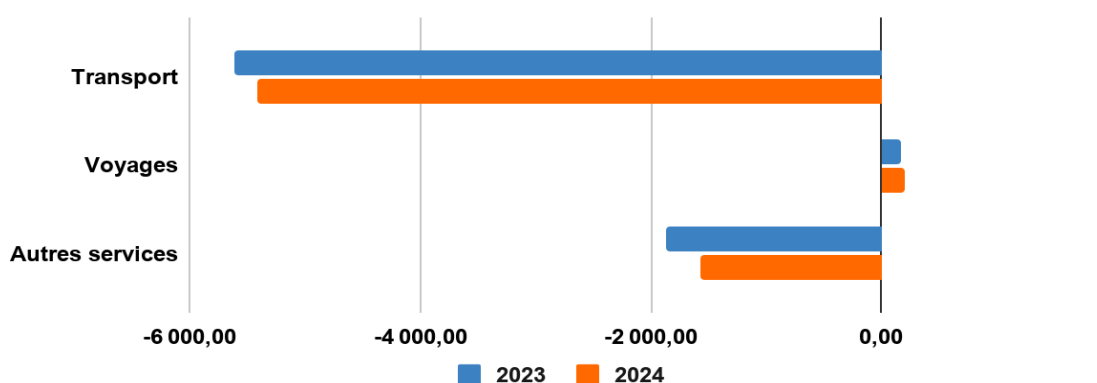
2.1.1.2 - Balance des services

Le solde négatif du compte des services s'est réduit de 7,4%, en raison principalement du repli des importations de services spécialisés et de l'allègement de la facture du fret.

Le déficit de la balance des services de l'Union s'est atténué pour ressortir à 6.769,1 milliards en 2024 (-7,4%). Cette évolution est en ligne principalement avec la contraction des importations de services spécialisés (-16,1%), notamment avec l'entrée en production du pipeline Niger-Bénin et des unités pétrolières et gazières au Sénégal. L'allègement de la facture du fret (-4,2%), conjugué à la hausse des entrées au titre des recettes touristiques (+24,0%), a aussi contribué à la réduction du solde déficitaire des services.

Graphique 10 : Evolution de la structure des services nets

(en milliards de francs CFA)



Source : BCEAO

Structurellement, les principales recettes au titre des services proviennent du tourisme et des prestations fournies aux représentations diplomatiques ou ambassades. Quant aux dépenses de services, elles sont constituées des frets, de l'assurance et des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des services de transport est ressorti à 5.414,3 milliards en 2024 contre 5.611,4 milliards une année plus tôt, soit une baisse de 3,5%, en liaison essentiellement avec la diminution du déficit des autres services aux entreprises (-18,5%) et des dépenses liées au fret (-4,2%).

Le solde de la rubrique « Voyages », retraçant les recettes nettes du tourisme, s'est accru de 23,9% en 2024 pour s'établir à 208,5 milliards contre 168,2 milliards en 2023, en lien avec l'organisation des événements sportifs en Côte d'Ivoire, en particulier, la Coupe Afrique des Nations 2024. Cette situation reflète la dynamique de l'activité touristique, qui poursuit son redressement depuis la crise sanitaire de la Covid-19.

Le déficit des autres services est ressorti à 1.563,2 milliards en 2024 contre 1.863,1 milliards enregistrés un an plus tôt. Cette évolution s'explique par le repli des dépenses au titre des services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les entreprises des secteurs des industries extractives et des bâtiments et travaux publics (BTP), en lien avec la fin des grands projets pétroliers et miniers dans l'Union.

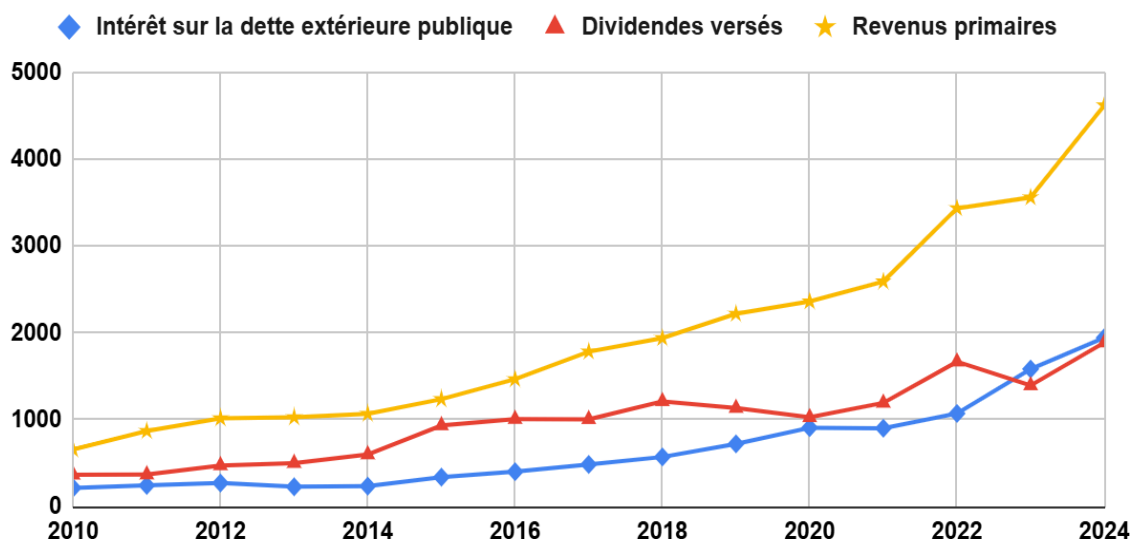
2.1.2 - Revenu primaire

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

Le solde déficitaire du compte du revenu primaire est ressorti à 4.978,7 milliards en 2024, contre 3.557,2 milliards une année plus tôt. Cette dégradation s'explique essentiellement par l'accroissement des paiements d'intérêts au titre de la dette publique, conjugué à la hausse des autres revenus primaires, notamment les versements de dividendes.

Graphique 11 : Evolution du revenu primaire et des dividendes versés

(en milliards de francs CFA)



Source : BCEAO

Les intérêts versés sur la dette extérieure se sont établis à 1.942,7 milliards en 2024, après 1.583,4 milliards en 2023. Cette tendance s'explique essentiellement par le niveau soutenu du service de la dette des Etats de l'Union, reflétant un recours accru aux emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissement public. Néanmoins, le ratio de ces paiements sur les sorties nettes des revenus primaires ressort à 39,0% contre 44,5% en 2023, soit une baisse de 5,5 points de pourcentage⁴.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers à l'extérieur et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie déficitaire de 52,4 milliards en 2024, après un excédent de 44,6 milliards en 2023.

⁴ La baisse du ratio s'explique par la hausse du niveau du revenu primaire, qui s'est accrue de 1.421,5 milliards contre une augmentation de 359,3 milliards des intérêts sur la dette extérieure.

2.1.3 - Revenu secondaire

Le compte du revenu secondaire présente les transferts courants entre résidents et non-résidents.

Le solde créditeur du compte du revenu secondaire a augmenté de 316,9 milliards pour se situer à 4.145,0 milliards en 2024, en lien essentiellement avec les entrées au titre des transferts de fonds reçus des travailleurs migrants (+19,8%), atténuées par la diminution des appuis budgétaires nets en faveur de l'Administration Publique (-27,4%).

Le recul des transferts en faveur du secteur public s'explique par la baisse des appuis, au titre de la coopération internationale, reçus par les pays de l'Union. Ces appuis sont ressortis à 486,2 milliards en 2024 contre 603,7 milliards une année plus tôt. Les transferts nets en faveur du secteur privé se sont établis à 3.544,8 milliards en 2024 contre 3.064,5 milliards en 2023, soit une hausse de 15,7%. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement des autres transferts courants et la bonne tenue des envois de fonds des travailleurs migrants.

Encadré 2- Evaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA

La BCEAO procède au suivi des transferts de fonds des travailleurs migrants, dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements. En effet, ces flux sont intégrés dans l'évaluation du compte de revenu secondaire⁵. Les données collectées montrent que les transferts de fonds des travailleurs migrants sont en augmentation régulière depuis plusieurs années, à l'exception de 2009, où ils ont chuté de 6,6% en ligne avec la crise financière de 2008, qui a engendré la récession économique dans les pays développés et les pertes d'emplois qui s'en sont suivies.

Ces fonds sont estimés sur la base des transferts bancaires et des flux recensés auprès des sociétés de transfert rapide d'argent. Toutefois, compte tenu de l'origine et de la nature de ces transactions, des proportions plus ou moins importantes, selon les pays, échappent à ces circuits formels. Pour pallier ces insuffisances, la BCEAO a organisé des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants auprès des ménages dans les huit (8) pays membres de l'Union entre 2011 et 2012, qui ont été renouvelées en 2023.

L'objectif était de collecter des informations pouvant permettre d'améliorer la connaissance des flux des transferts de fonds des travailleurs migrants, en vue d'une meilleure prise en compte de ces flux dans le cadre de l'élaboration des statistiques de la balance des paiements et la formulation des politiques économiques des pays membres de l'UEMOA. Il ressort des dernières enquêtes menées en 2023, qu'en moyenne, plus de 7,4% des transferts de fonds des migrants reçus dans les pays de l'UEMOA transitent par des circuits informels, à travers notamment le système dit fax⁶, les voyageurs et autres.

En plus des améliorations de l'évaluation globale des flux consécutives à la réalisation des enquêtes, d'autres cadres de mesure de ces transferts ont été définis pour le suivi des échanges intra-communautaires. En effet, les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA permettent chaque année d'établir une matrice des flux des envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux.

Les envois de fonds des travailleurs migrants constituent une source importante de financement extérieur des économies de l'Union, en termes notamment de lissage de la consommation des ménages. En effet, les enquêtes menées dans les pays de l'UEMOA révèlent que plus de la

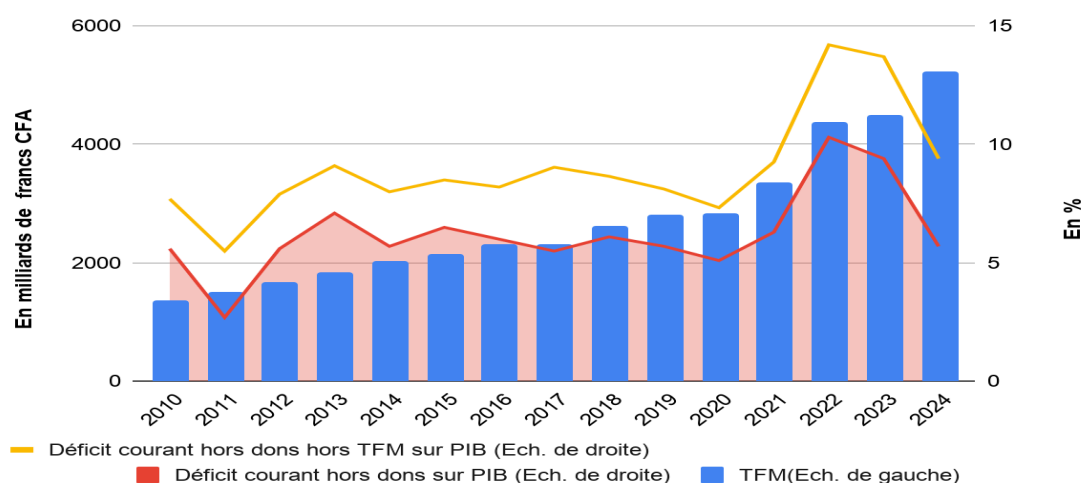
⁵ Ce poste de la balance des paiements recense les aides budgétaires, les aides alimentaires en nature et en espèces, les transferts de fonds des travailleurs migrants, les transferts courants reçus par les ONG, etc.

⁶ Le Fax est un mécanisme informel de transfert de fonds dans lequel un expéditeur remet de l'argent à un intermédiaire (appelé « faxeur »), qui contacte un correspondant situé dans la localité de destination. Ce correspondant remet ensuite le montant convenu au bénéficiaire, généralement après vérification d'un code, d'un mot de passe ou de l'identité du destinataire.

moitié des envois reçus est consacrée aux dépenses de consommation, suivies des investissements immobiliers (24,3%), des autres investissements (3,5%), ainsi que des dépenses d'éducation (3,7%) et de santé (3,4%). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

Par ailleurs, avec un niveau annuel moyen d'environ 4% du PIB au cours des dix dernières années, ces flux financiers contribuent à l'atténuation du déficit des transactions courantes comme le montre le graphique ci-après.

Graphique 12 : Evolution des transferts de fonds des migrants et du déficit courant

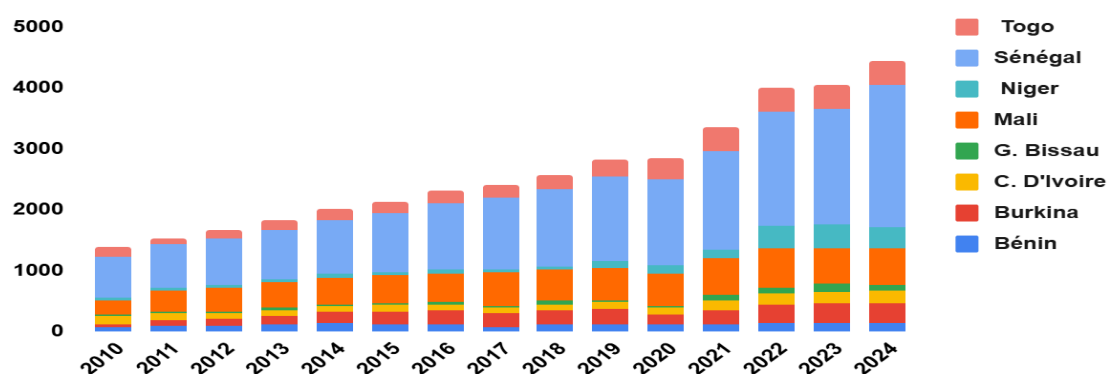


Source : BCEAO

Par pays, le Sénégal a reçu, en moyenne, près de la moitié (46,8%) des flux communautaires de transferts de fonds des migrants sur la période 2015-2024. Ce pays est suivi du Mali (17,7%), du Togo (9,7%) et du Burkina (7,9%). L'importance de la population de migrants ressortissants de ces Etats explique notamment leurs positions dans l'Union.

Graphique 13 : Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA

(en milliards de francs CFA)



Source : BCEAO

Les ressources proviennent en majorité de l'Europe (65,4%), principalement de la Zone euro (56,8%)⁷. Le continent africain constitue la deuxième source des transferts de fonds des migrants pour les pays de l'Union, avec 20,3% de l'ensemble des flux reçus, dont 3,5% des autres pays de la CEDEAO-hors UEMOA et 6,1% en provenance de la zone CEMAC.

⁷ La France et l'Italie fournissent respectivement 26,3% et 24,1%, soit environ la moitié des fonds reçus.

2.2- Compte de capital

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terres, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteur, marques commerciales, etc.).

L'excédent du compte de capital est ressorti à 1.293,1 milliards, en baisse de 8,3% par rapport à son niveau de 2023, en raison essentiellement d'un repli des dons-projets reçus par les Etats membres de l'UEMOA (-21,6%).

2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Le solde des transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits, traditionnellement faible, est ressorti excédentaire à 70,1 milliards en 2024, contre un déficit de 46,2 milliards l'année précédente. Cette évolution est en lien principalement avec le renouvellement d'une licence téléphonique dans le secteur de la télécommunication.

2.2.2 - Transferts en capital

Les transferts en capital ont diminué de 16,0% d'une année à l'autre, passant de 1.456,1 milliards en 2023 à 1.223,0 milliards en 2024, en liaison principalement avec la baisse de 21,6% des dons-projets reçus par les Etats membres de l'UEMOA, conjuguée à la diminution des transferts en capital au secteur privé (-7,1%).

Les dons-projets reçus proviennent de plusieurs partenaires, notamment le Fonds Européen de Développement, l'Agence Française de Développement, le Fonds Africain de Développement, la Banque Mondiale, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Banque Islamique de Développement, du Danemark, la Chine, la Coopération Suisse, la Belgique et les divers autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces appuis financiers sont essentiellement destinés aux secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des télécommunications et de la sécurité. Ils sont passés de 897,2 milliards en 2023 à 703,6 milliards en 2024.

Les transferts en faveur des autres secteurs, notamment les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les ménages, ont régressé pour ressortir à 514,1 milliards en 2024 contre 553,7 milliards une année plus tôt. Les appuis à ces Organisations sont essentiellement orientés vers les activités de lutte contre la pauvreté ainsi que la construction d'infrastructures d'éducation dans certains pays de l'Union.

Le besoin de financement appréhendé par le cumul des soldes des transactions courantes et de capital est ressorti à 6.480,6 milliards en 2024, contre 10.078,6 milliards en 2023, soit une baisse de 35,7%. Il a été couvert à hauteur de 146,0% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, évaluées à 9.062,8 milliards en 2024, contre 7.017,4 milliards en 2023.

2.3 - Compte financier

Le compte financier, présenté selon l'optique analytique, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs vis-à-vis des non-résidents. Il retrace les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

Les transactions du compte financier en 2024 se sont traduites par une hausse des engagements au titre des investissements de portefeuille et des « autres investissements », atténuée par une baisse des investissements directs étrangers, en lien avec la fin de certains grands projets pétroliers et miniers dans l'Union.

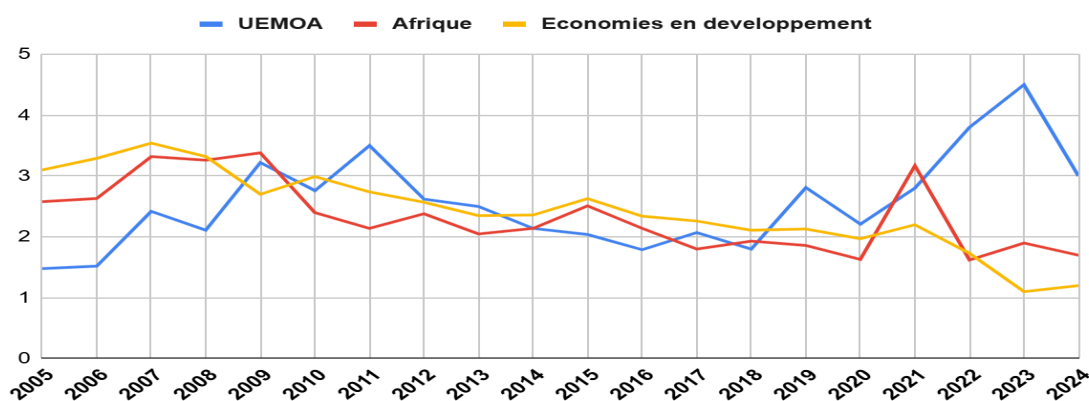
2.3.1 - Investissements directs

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation d'au moins 10% du capital d'une société résidente, des bénéfices réinvestis ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

Les flux nets d'IDE se sont établis à 4.599,1 milliards en 2024, contre 5.526,0 milliards un an plus tôt, soit une diminution de 16,8%, en raison de la fin de l'exécution de grands projets miniers dans l'Union, notamment la construction du pipeline Niger-Bénin, les projets pétroliers Sangomar et gazier GTA (Grand Tortue Ahmeyim) au Sénégal ainsi que les travaux d'extension du champ pétrolier Baleine en Côte d'Ivoire. Rapportés au PIB, les flux nets d'IDE en direction des pays de l'UEMOA sont ressortis à 3,4% en 2024, contre 4,5% en 2023. Ces flux financiers ont représenté 1,7% et 1,2% du PIB en 2024 respectivement pour le continent africain et pour l'ensemble des pays en développement.

Graphique 14 : Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement

(en % du PIB)



Source : BCEAO à partir des données de la CNUCED

L'encours des IDE reçus dans l'Union à fin 2024 est constitué de 50,1% de titres de participation et de 49,9% d'instruments de dette. Une grande partie de ce stock de capitaux est destinée au secteur des industries extractives (52,6%), suivie de celui de l'intermédiation financière, des assurances et retraite (16,9%), des industries manufacturières (8,6%), du commerce (5,4%), du transport (4,7%), de la communication (3,6%) et de la construction (3,4%).

Les capitaux d'investissement direct proviennent essentiellement de la France (17,0%), du Canada (15,3%), des Pays-Bas (5,2%), de l'Afrique du Sud (4,9%), du Maroc (4,4%), des îles Vierges Britanniques (3,1%), de la Chine (2,9%), du Royaume-Uni (2,8%), de l'Australie (2,6%) et de la Turquie (2,1%).

2.3.2 - Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société concernée et celles relatives aux titres de créance à court et à long terme, notamment les bons du trésor, les obligations et les billets de trésorerie.

Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par des entrées nettes de 2.011,6 milliards en 2024 contre des sorties de 112,4 milliards un an plus tôt, en ligne principalement avec les émissions d'euro-obligations par certains Etats de l'Union. En effet, en 2024, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont émis des eurobonds pour un montant total net de 1.983,1 milliards contre des sorties nettes de 185,6 milliards en 2023, du fait des remboursements effectués par la Côte d'Ivoire (35,5 milliards) et le Sénégal (150,1 milliards).

2.3.3 - Dérivés financiers

Un dérivé financier, aussi appelé contrat dérivé, est un instrument financier, dont le prix dépend de la valeur d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, actions et obligations, par exemple). Les transactions sur les dérivés financiers se sont soldées par des entrées nettes de 5,4 milliards en 2024, après celles de 3,1 milliards enregistrées en 2023.

2.3.4 - Autres investissements

Les autres investissements portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts autres que ceux relevant des IDE et des investissements de portefeuille, particulièrement les opérations liées à l'endettement public et les autres comptes à payer et/ou à recevoir.

Les entrées nettes de capitaux au titre des « autres investissements » sont passées de 1.600,2 milliards en 2023 à 2.446,7 milliards en 2024, soit une hausse de 52,9%. Cette évolution traduit pour l'essentiel la réduction de 1.939,2 milliards des sorties nettes de capitaux au titre du secteur privé, notamment les crédits commerciaux, atténuée par le repli des tirages publics nets (-29,5%).

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à 3.012,7 milliards en 2024, après un déficit de 3.530,4 milliards en 2023.

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que le montant et la constitution du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année (n) et (n+1) sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année (n) aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par les « autres flux », relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles liées aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi qu'aux reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

3.1 - Evolution de la Position Extérieure Globale Nette (PEGN)

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice à -61.652,1 milliards à fin décembre 2024, contre -60.113,9 milliards à fin décembre 2023, soit une aggravation de 1.538,2 milliards. Cette évolution est notamment en ligne avec la hausse du stock des engagements (+8.072,5 milliards ou +8,2%), partiellement compensée par l'augmentation du stock des créances (+6.534,3 milliards ou +17,0%). Les engagements publics sont à l'origine de cette détérioration, avec l'encours de la dette publique extérieure, rapporté au PIB, qui est ressorti à 39,0% en 2024.

Le stock des créances s'est établi à 45.057,6 milliards à fin 2024 (33,2% du PIB), tandis que le stock d'engagements ressort à 106.709,9 milliards à fin 2024 (78,6% du PIB). L'accroissement des engagements nets résulte principalement de la hausse du stock des IDE reçus de l'extérieur, ainsi que des investissements de portefeuille. Comparée à la position des autres économies, la PEGN de l'Union (-45,4% du PIB) ressort au même niveau que celle du Maroc (-45% du PIB en 2024) et moins favorable que celle du Nigeria (-41,1% du PIB en 2024).

Tableau 3 : Position extérieure globale nette

(en millions de francs CFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	Stock d'actifs financiers	38 523 481,5	768 658,6	45 057 750,6
1	Investissements directs	4 707 765,3	0,0	5 133 417,1
2	Investissements de portefeuille	2 973 136,6	0,0	3 133 640,1
3	Dérivés financiers	89 100,2	0,0	89 936,4
4	Autres	30 753 479,4	768 658,6	36 700 756,9
B	Stocks de passifs financiers	98 637 398,3	67 801 576,7	106 709 868,8
1	Investissements directs	45 545 488,2		50 570 250,9
2	Investissements de portefeuille	10 715 057,1	0,0	12 965 623,5
3	Dérivés financiers	5 987,2	0,0	12 181,4
4	Autres	42 370 865,9	67 801 576,7	43 161 813,1
C	Position extérieure globale nette (A) - (B)	-60 113 916,8	-67 032 918,1	-61 652 118,3

Source : BCEAO

3.2 - Ventilation géographique du stock d'engagements extérieurs des pays de l'UEMOA

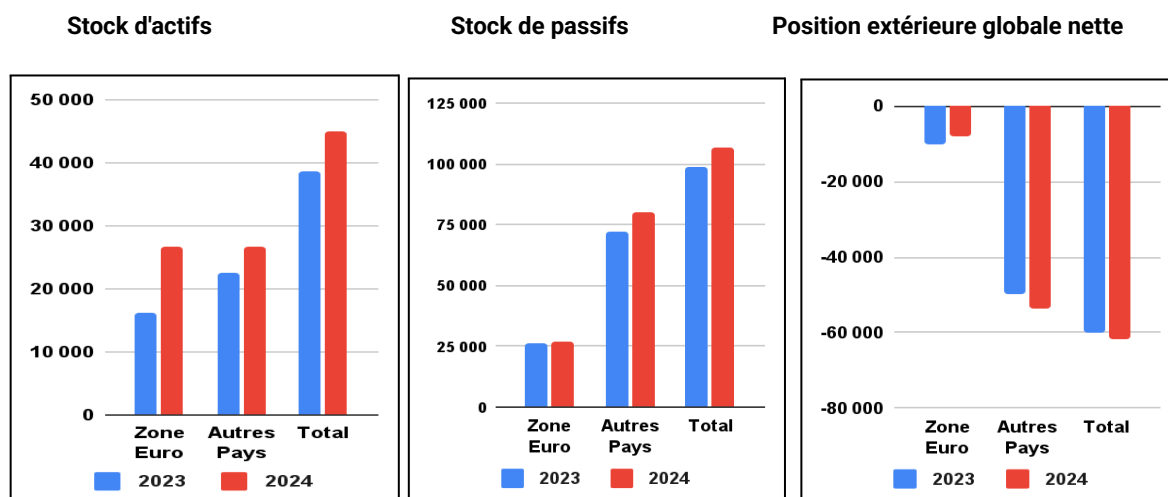
L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2024 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-8.162,4 milliards ou -6,0% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-53.489,7 milliards ou -39,4% du PIB).

Le déficit avec la Zone euro ressort contenu, en raison notamment des créances de l'Union détenues sous forme de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la Zone euro. Avec 16,4% des exportations de l'Union à destination de la Zone euro, les crédits commerciaux accordés par les exportateurs contribuent à la maîtrise du déficit de la PEG avec cette région géographique.

Quant au stock des engagements vis-à-vis des autres pays (80.080,1 milliards ou 59,0% du PIB), il est constitué essentiellement des investissements directs étrangers, des tirages au titre des prêts auprès des institutions multilatérales et bilatérales, des prêts contractés auprès de créanciers privés, des investissements de portefeuille, notamment les emprunts obligataires, ainsi que des crédits commerciaux.

Graphique 15 : Ventilation géographique de la position extérieure de l'Union

(en millions de francs CFA)



Source : BCEAO

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

Les transactions intra-communautaires en valeur ont, en 2024, progressé, en liaison avec la dynamique de croissance de l'activité économique dans l'Union.

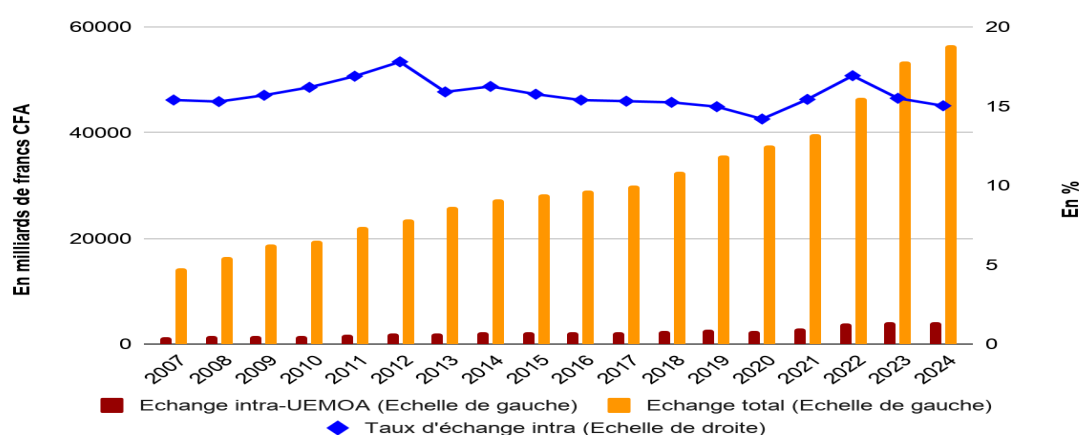
Les transactions intra-communautaires sur les biens et services, les revenus primaire et secondaire, le compte de capital, les flux d'investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille ainsi que les autres investissements ont été caractérisés par un regain de dynamisme en 2024.

4.1 - Commerce intra-UEMOA de biens

Les transactions commerciales intra-communautaires, évaluées sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, ont connu une hausse de 2,4% en 2024 pour s'établir à 4.248,6 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation des transactions sur les produits pétroliers et alimentaires, qui constituent plus de la moitié du commerce intra-régional. Rapportés aux flux commerciaux totaux de l'Union, les échanges intra-UEMOA se sont établis à 15,0% en 2024, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la situation de 2023 (15,5%).

Bien que le poids des échanges intra-régionaux (15,0%) soit supérieur à celui de la CEMAC (3,1%), du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe (9,0%) et de l'Afrique subsaharienne (14,1%), il demeure inférieur à ceux des zones d'intégration économique comme la Communauté de l'Afrique de l'Est (20,1%).

Graphique 16 : Evolution du commerce intra-régional



Source : BCEAO

La Côte d'Ivoire et le Sénégal demeurent les principaux fournisseurs intra-régionaux, avec respectivement 45,0% et 27,5% du total des exportations en 2024. En 2023, leurs parts respectives étaient de 42,6% et 26,7%. Le Mali et le Burkina occupent les deux premières places d'importateurs intra-communautaires, avec respectivement 47,7% et 22,3% des approvisionnements, contre 52,7% et 17,7% enregistrés un an plus tôt.

Les produits pétroliers continuent d'occuper le premier rang des transactions intra-UEMOA, avec 44,2% du total des échanges commerciaux intra-UEMOA, contre 42,5% en 2023. Les autres produits échangés sont principalement constitués de biens intermédiaires tels que le ciment (5,4%), les matières plastiques (4,4%), les huiles et graisses (3,5%), ainsi que des préparations alimentaires (2,1%) et des produits du cru (1,1%).

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 1.783,1 milliards en 2024, contre 1.673,6 milliards en 2023, soit une hausse de 6,5%.

Tableau 4 : Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers

(en millions de francs CFA)

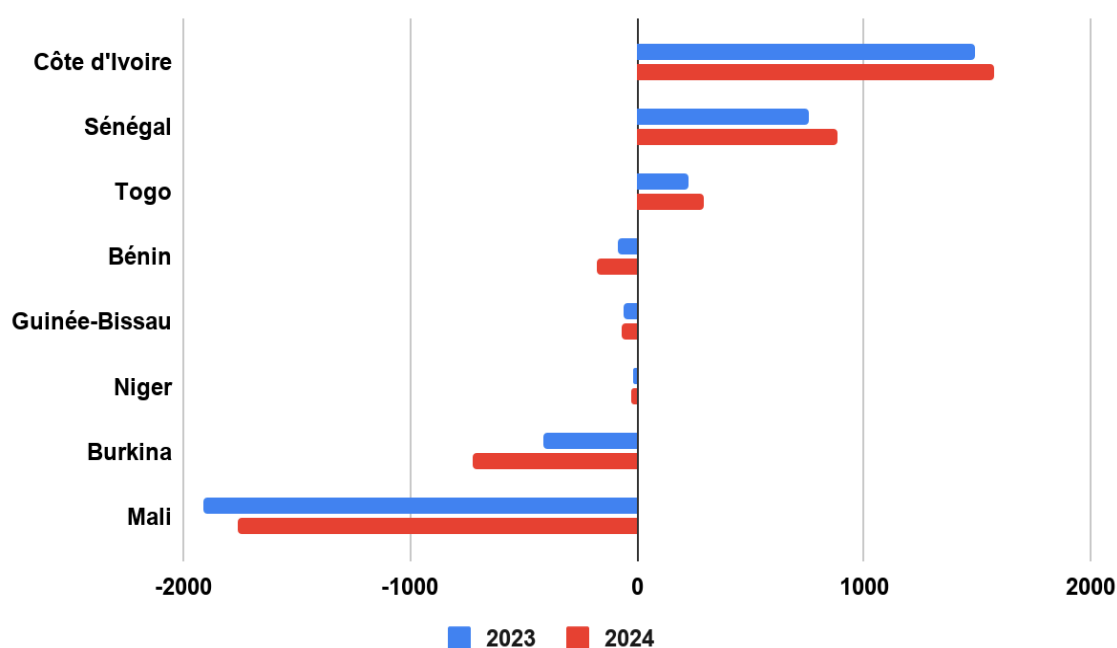
		Importateurs								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		0,0	0,0	0,0	2 066,3	0,0	0,0	112,8	2 179,1
	Burkina	0,0		605,8	0,0	224,9	375,0	5,5	83,2	1 294,4
	Côte d'Ivoire	164,0	365 765,4		0,0	700 596,6	1 735,9	647,9	1 214,6	1 070 124,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	3,9	0,0	3,9
	Mali	0,0	424,0	7 524,7	0,0		0,0	0,0	0,0	7 948,7
	Niger	0,0	15 499,6	0,0	0,0	12 105,7		0,0	48,2	27 653,5
	Sénégal	690,4	69 705,8	3 632,8	6 128,9	515 689,9	1 029,0		4 671,5	601 548,3
	Togo	55 333,9	2 175,0	1 141,9	136,0	12 077,6	414,6	1 063,1		72 342,2
	UEMOA	56 188,3	453 569,8	12 905,2	6 264,9	1 242 761,1	3 554,5	1 720,4	6 130,3	1 783 094,5

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est demeurée similaire à celle observée les années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA est ressortie excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés (Burkina, Mali et Niger), ainsi qu'au Bénin et en Guinée-Bissau. Dans la plupart des pays (Bénin, Burkina, Guinée-Bissau et Niger), dont la situation est déficitaire, les échanges intra-UEMOA sont marqués par une baisse des ventes avec les autres pays de l'Union.

Graphique 17 : Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2023 et 2024

(en milliards de francs CFA)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

4.2 - Autres transactions courantes intra-communautaires

Les transactions relevant des autres rubriques du compte courant ont pour la plupart enregistré une évolution haussière en 2024.

Les échanges de services se sont inscrits en progression de 3,8% pour ressortir à 1.713,7 milliards, contre 1.651,0 milliards relevés un an plus tôt, en relation avec la normalisation de l'activité économique consécutivement à la résorption des effets de la pandémie de la Covid-19 ainsi que la levée des sanctions communautaires à l'endroit de certains pays, subséquente à leur situation politique. En particulier, les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2024 ont été évalués à 323,3 milliards contre 306,0 milliards en 2023, soit une hausse de 5,7%. Globalement, le tourisme intra-régional a représenté 27,6% des recettes totales de voyages de l'Union en 2024 contre 28,7% un an plus tôt.

Les flux de revenu primaire entre les pays de l'Union sont ressortis à 546,2 milliards, en progrès de 2,1%, du fait essentiellement des revenus tirés des investissements directs. Ceux-ci ont, en effet, crû de 17,6 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation des bénéfices distribués dans le secteur des mines et des télécommunications de la Guinée-Bissau, du Niger et du Mali. Ces revenus ont principalement été versés à la Côte d'Ivoire (97,7 milliards) et au Sénégal (174,5 milliards).

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 1.023,3 milliards contre 992,5 milliards en 2023. Cette évolution reflète principalement la croissance des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds intra-régionaux, imputables aux travailleurs migrants, se sont situés à 946,8 milliards en 2024, après 851,3 milliards en 2023, soit une augmentation de 11,2%. Le regain de dynamisme de ces flux financiers au niveau intra-communautaire s'explique par la poursuite de la bonne dynamique de l'activité économique. La Côte d'Ivoire, avec 43,8% des flux émis en 2024 contre 47,9% en 2023, demeure la principale source des envois de fonds des migrants dans l'Union, en raison d'une forte présence de ressortissants de la sous-région, notamment dans les plantations agricoles et les unités industrielles. La Côte d'Ivoire et le Mali sont les principaux bénéficiaires de ces flux avec respectivement 22,8% et 18,3% des parts, contre respectivement 23,6% et 20,3% en 2023. Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux représentent 18,9% des fonds totaux reçus en 2024 contre 19,0% en 2023.

4.3 - Flux de capitaux et financiers intra-communautaires

Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital se sont réduites en 2024, en relation avec la baisse des transferts en capital.

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 324,4 milliards en 2023 à 312,1 milliards en 2024, en liaison notamment avec la diminution des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets.

Le solde du compte financier s'est amélioré en 2024, en relation essentiellement avec la hausse des engagements nets au titre de toutes ses composantes

Les opérations d'investissements directs étrangers intra-UEMOA ont représenté 4,9% du stock total des capitaux reçus, contre 4,8% une année plus tôt. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 2.835,2 milliards à fin 2024, contre 2.750,1 milliards à fin 2023. Le stock d'IDE à fin 2024 est constitué à 80,7% de titres de participation et 19,3% d'instruments de dette.

Tableau 5 : Matrice des stocks d'investissement direct étranger à fin 2024*(en millions de FCFA)*

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		41 612,4	160 830,0	0,0	1 676,0	26 690,5	147 744,3	91 042,9	469 595,9
	Burkina	1235,3		225 677,9	0,0	37 366,2	1 290,0	27 095,6	26 223,9	318 888,8
	Côte d'Ivoire	99 979,2	72 314,7		3490,2	50 808,9	46 815,1	83 304,0	242 356,8	599 068,9
	Guinée-Bissau	0,0	12 392,7	7726,2		17 264,2	0,0	41 321,2	17 913,7	96 618,0
	Mali	15 937,9	37 726,3	174 026,9	0,0		257,9	172 797,1	75 002,1	475 748,2
	Niger	35 783,7	4250,6	127 798,9	0,0	4634,8		80 453,0	16 884,5	269 805,6
	Sénégal	4097,9	30 872,6	268 508,9	0,0	1429,9	5416,5		16 626,8	326 952,6
	Togo	34 611,1	49 857,4	153 886,2	12,0	1959,2	5 152,0	33 012,9		278 490,8
	UEMOA	191 645,0	249 026,5	1 118 455,1	3502,2	115 139,2	85 622,0	585 728,2	486 050,6	2 835 168,8

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union ont progressé de 2,5%, passant de 2.287,8 milliards en 2023 à 2.345,0 milliards en 2024. Cette évolution est le reflet de la forte sollicitation du marché financier régional de la dette par les Etats membres de l'Union pour couvrir leurs besoins de financement.

Les flux nets au titre des autres investissements se sont établis à 1.642,7 milliards à fin 2024 contre 1.698,2 milliards un an plus tôt, soit un repli de 3,3%, en lien avec la baisse des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA (-3,3%).

CONCLUSION

Les échanges extérieurs se sont traduits par une forte amélioration du solde global de la balance des paiements, en rapport avec l'atténuation du déficit courant conjuguée à la hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier. Dans ce contexte, le solde global de la balance des paiements de l'Union est ressorti excédentaire de 3.012,7 milliards en 2024, après un déficit de 3.530,4 milliards en 2023.

Le déficit du compte des transactions courantes s'est établi à 5,7% du PIB en 2024, contre 9,4% l'année précédente. Cette évolution est essentiellement liée à la contraction du déficit commercial de 3,5 points du PIB, couplée à celle du déficit de la balance des services de 1,0 point du PIB, dont les effets ont été atténués par la hausse du déficit des revenus nets (-0,6 point de PIB). Ainsi, le besoin de financement s'est élevé à 6.480,6 milliards en 2024, en baisse de 3.598,1 milliards par rapport à 2023. Ce besoin a été couvert à hauteur de 146,0% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice à -61.652,1 milliards à fin décembre 2024, contre -60.113,9 milliards à fin décembre 2023, soit une aggravation de 1.538,2 milliards. Cette situation traduit le recours des pays de l'Union aux ressources extérieures pour le financement des différents programmes et projets d'appui à la croissance.

Le dynamisme des échanges intra-communautaires s'est consolidé en 2024, traduisant la bonne trajectoire prise par l'activité économique après la crise sanitaire mondiale de la Covid-19.

Au total, l'analyse des transactions de l'Union avec l'extérieur révèle une nette atténuation du déficit du compte des transactions courantes en 2024, portée par la réduction du solde déficitaire de la balance des biens, du fait de l'entrée en production des grands projets pétroliers au sein de l'Union. Par ailleurs, le profil des échanges extérieurs reste marqué par une position extérieure nette fortement débitrice et une dynamique relativement faible des échanges intra-communautaires.

ANNEXES

ANNEXE I : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1.1 : Balance des paiements régionale EN 2024
- Tableau A1.2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2020 et 2024
- Tableau A1.3 : Principaux produits exportés par l'UEMOA
- Tableau A1.4 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2024
- Tableau A1.5 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2024
- Tableau A1.6 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2024
- Tableau A1.7 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2023
- Tableau A1.8 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2024
- Tableau A1.9 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2023
- Tableau A1.10: Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2024
- Tableau A1.11 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2023
- Tableau A1.12 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2024
- Tableau A1.13 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2024
- Tableau A1.14 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2014 et 2024

ANNEXE II : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

ANNEXE III : MÉTHODOLOGIE DE RÉCONCILIATION DES DONNÉES SUR LES ÉCHANGES INTRA-UEMOA

ANNEXE I : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1.1 : Balance des paiements régionale en 2024

(millions de francs CFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Compte des transactions courantes	31 285 418,0	39 059 142,3	-7 773 724,3
Biens et services	25 564 990,6	32 505 009,2	-6 940 018,6
Biens	23 944 905,3	24 115 865,0	-170 959,7
Marchandises générales. base balance des paiements	15 823 044,5	24 115 865,0	-8 292 820,5
<i>Dont : Réexportations</i>	1 503 527,9	0,0	1 503 527,9
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	4 890,0	0,0	4 890,0
Or non monétaire	8 121 860,8	0,0	8 121 860,8
Services	1 620 085,3	8 389 144,3	-6 769 058,9
Transport	597 589,6	6 011 926,2	-5 414 336,6
<i>Dont fret</i>	279 451,5	3 981 065,3	-3 701 613,8
Voyages	863 789,8	655 336,4	208 453,5
Autres services	158 705,9	1 721 881,7	-1 563 175,8
Revenu primaire	1 043 308,5	6 022 000,0	-4 978 691,5
Rémunération des salariés	323 295,3	375 656,7	-52 361,4
Revenus des investissements	620 307,3	5 487 107,6	-4 866 800,4
Autre revenu primaire	99 705,9	159 235,7	-59 529,8
Revenu secondaire	4 677 119,0	532 133,1	4 144 985,9
Administrations publiques	745 668,2	145 513,0	600 155,2
Coopération internationale courante	743 682,6	257 516,6	486 166,0
Sociétés financières. sociétés non financières. ménages et ISBLSM	3 931 450,8	386 620,1	3 544 830,7
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	4 284 867,9	607 328,4	3 677 539,6
Envois de fonds des travailleurs	4 284 867,9	607 328,4	3 677 539,6
Autres transferts courants	858 017,8	419 373,3	438 644,5
Compte de capital	1 330 792,7	37 644,7	1 293 148,0
Acquisitions (DR*) / cessions (CR*) d'actifs non financiers non produits	75 727,9	5 607,1	70 120,8
Transferts de capital	1 255 064,9	32 037,6	1 223 027,2
Administration publique	708 908,3	0,0	708 908,3
Remises de dette	5 305,0	0,0	5 305,0
Autres transferts de capital	703 603,3	0,0	703 603,3
Sociétés financières. sociétés non financières. ménages et ISBLSM	546 156,6	32 037,6	514 119,0
Remises de dette	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	546 156,6	32 037,6	514 119,0
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	32 616 210,8	39 096 787,0	-6 480 576,3
Compte financier	2 425 111,8	11 487 894,0	-9 062 782,2
Capacité (-) / besoin (+) de financement (Compte financier)	2 425 111,8	11 487 894,0	-9 062 782,2
Investissement direct	425 651,8	5 024 762,7	-4 599 110,9

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Titres de participation et parts de fonds de placement	83 336,8	807 925,9	-724 589,0
Instruments de dette	342 315,0	4 216 836,9	-3 874 521,9
Investissements de portefeuille	238 998,6	2 250 566,4	-2 011 567,8
Titres de participation et parts de fonds de placement	77 973,7	91 175,2	-13 201,5
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	77 973,7	91 175,2	-13 201,5
<i>Autres sociétés financières</i>	72 136,0	1 913,7	70 222,3
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	5 837,7	89 261,5	-83 423,8
Titres de créance	161 024,9	2 159 391,3	-1 998 366,3
Administrations publiques	149 366,2	2 115 141,3	-1 965 775,1
Autres secteurs	11 658,7	44 249,9	-32 591,2
<i>Autres sociétés financières</i>	2 181,5	12 344,4	-10 162,9
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	9 477,2	31 905,6	-22 428,3
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	836,2	6 194,2	-5 358,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	836,2	6 194,2	-5 358,0
<i>Autres sociétés financières</i>	836,2	6 194,2	-5 358,0
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	1 759 625,2	4 206 370,6	-2 446 745,5
Autres titres de participation	0,0	0,0	0,0
Autres titres de créance	1 759 625,2	4 206 370,6	-2 446 745,5
Administrations publiques	5 919,0	2 622 519,3	-2 616 600,2
Autres secteurs	1 753 706,2	1 583 851,4	169 854,8
<i>Autres sociétés financières</i>	1 394 259,9	1 283 316,2	110 943,8
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	359 446,2	300 535,2	58 911,0
Erreurs et omissions nettes	35 025,3	2 406,6	32 618,7
Solde global	30 226 124,3	27 611 299,7	2 614 824,6
Ajustements d'écart (Non répartis. asymétries. autres)	-26 815 057,9	-27 212 960,9	397 903,0
Solde global Union (Après ajustement)	3 411 066,4	398 338,8	3 012 727,6
Réévaluation	700 119,0	47 937,5	652 181,5
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	-4 111 185,3	-446 276,2	-3 664 909,1
Banque Centrale	-4 024 794,3	-665 152,2	-3 359 642,1
Établissements de dépôts autres que la banque centrale	-86 391,0	218 876,0	-305 267,0

* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)

** :Solde = Crédit – Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

Source : BCEAO

TABLEAU A1.2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2020 et 2024

(milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

Nom du poste	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Compte des transactions courantes	-3 967,4	-5 973,6	-11 021,1	-11 488,5	-7 773,7
Biens et services	-4 794,1	-6 449,8	-11 552,3	-11 759,4	-6 940,0
Biens	-334,2	-1 111,4	-5 140,5	-4 453,1	-171,0
Marchandises générales, base balance des paiements	-6 276,7	-7 238,9	-12 110,6	-11 735,3	-8 292,8
<i>Dont : Réexportations</i>	909,0	1 102,5	1 523,8	1 576,0	1 503,5
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	49,1	242,7	4,8	4,8	4,9
Or non monétaire	5 893,4	6 127,5	6 970,1	7 282,2	8 121,9
Services	-4 459,9	-5 338,4	-6 411,8	-7 306,3	-6 769,1
Transport	-3 335,8	-4 092,1	-4 968,4	-5 611,4	-5 414,3
<i>Dont fret</i>	-2 665,1	-3 421,4	-4 165,9	-3 865,9	-3 701,6
Voyages	95,9	159,3	155,9	168,2	208,5
Autres services	-1 220,1	-1 405,6	-1 599,3	-1 863,1	-1 563,2
Revenu primaire	-2 299,1	-2 873,3	-3 432,3	-3 557,2	-4 978,7
Rémunération des salariés	422,5	465,7	553,4	44,6	-52,4
Revenus des investissements	-2 746,7	-3 366,8	-4 018,7	-3 650,7	-4 866,8
<i>dont intérêts dette publique</i>	-817,6	-901,3	-1 071,0	-1 583,4	-1 942,7
Autre revenu primaire	25,2	27,8	33,0	48,8	-59,5
Revenu secondaire	3 125,8	3 349,5	3 963,6	3 828,1	4 145,0
Administrations publiques	1 067,3	770,5	1 090,5	763,6	600,2
Coopération internationale courante	691,9	499,5	612,2	603,7	486,2
<i>dont aides budgétaires</i>	790,1	407,7	397,9	344,7	250,1
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	2 058,5	2 279,0	2 873,1	3 064,5	3 544,8
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	2 107,7	2 027,1	2 993,6	3 068,9	3 677,5
Envois de fonds des travailleurs	2 107,7	2 027,1	2 993,6	3 068,9	3 677,5
Autres transferts courants	483,2	252,0	382,4	390,4	438,6
Compte de capital	1 317,9	1 482,7	1 373,2	1 409,9	1 293,1
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	-5,2	-9,3	-9,4	-46,2	70,1
Transferts de capital	1 323,1	1 492,1	1 382,5	1 456,1	1 223,0
Administration publique	1 002,3	1 131,6	972,5	902,4	708,9
Remises de dette	20,0	8,8	9,3	5,2	5,3
Autres transferts de capital	982,3	1 122,8	963,2	897,2	703,6
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	320,8	360,4	410,1	553,7	514,1
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	320,8	360,4	410,1	553,7	514,1
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	-2 649,5	-4 490,8	-9 647,9	-10 078,6	-6 480,6
Compte financier	-3 188,1	-5 317,5	-6 864,9	-7 017,4	-9 062,8
Investissement direct	-1 999,4	-2 773,8	-4 238,2	-5 526,0	-4 599,1

Nom du poste	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Titres de participation et parts de fonds de placement	-1 350,8	-1 874,0	-1 374,9	-1 125,6	-724,6
Instruments de dette	-648,6	-899,8	-2 863,3	-4 400,4	-3 874,5
Investissements de portefeuille	278,3	-1 688,2	-33,2	112,4	-2 011,6
Titres de participation et parts de fonds de placement	71,4	69,1	66,8	-63,2	-13,2
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	71,4	69,1	66,8	-63,2	-13,2
Titres de créance	206,8	-1 757,3	-100,0	175,6	-1 998,4
Administrations publiques	210,2	-841,2	-42,7	186,2	-1 965,8
Autres secteurs	-3,4	-916,0	-57,3	-10,7	-32,6
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	5,8	5,7	-3,1	-5,4
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,0	132,7	5,7	-3,1	-5,4
Autres investissements	-1 467,1	-988,2	-2 599,2	-1 600,6	-2 446,7
Administrations publiques	-2 160,7	-1 382,1	-3 242,3	-3 709,8	-2 616,6
Autres secteurs	693,6	393,9	643,1	2 109,1	169,9
Erreurs et omissions nettes	-11,6	5,1	-7,6	-18,7	32,6
Solde global (1)	527,0	831,7	-2 790,5	-3 080,0	2 614,8
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)	-511,3	-356,1	-552,6	-450,4	397,9
Solde global Union (Après ajustement) (3)	15,8	475,7	-3 343,1	-3 530,4	3 012,7
Réévaluation et autres flux non transactionnels (4)	182,3	133,5	54,5	221,6	652,2
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	-198,0	-609,2	3 288,7	3 308,8	-3 664,9
Banque Centrale	-150,8	-806,7	3 064,1	2 733,8	-3 359,6
Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	-47,2	197,5	224,6	575,0	-305,3
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	79,9	77,5	67,3	66,8	78,6
Degré d'ouverture:(Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	23,1	25,3	26,5	24,0	21,4
Déficit courant y compris dons/PIB (%)	-4,3	-5,9	-9,9	-9,4	-5,7
Déficit courant hors dons/PIB (%)	-5,2	-6,3	-10,2	-9,6	-5,9
Investissement direct Etranger/PIB (%)	2,2	2,8	3,8	4,5	3,4
PIB	92 805,3	100 976,8	111 182,3	123 453,3	135 690,6
Solde global rapporté au PIB (%)	0,0	0,4	-3,0	-2,9	2,2
Réserves de change (AEB)	11 731,2	14 039,9	11 371,5	9 491,9	13 516,5
Importations de biens et services	23 800,1	28 665,9	35 308,7	35 474,0	-6 940,0

Source : BCEAO

Tableau A1.3 : Principaux produits exportés par l'UEMOA

(en milliards de francs CFA)

PRODUITS	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ALIMENTATION	5 507,3	5 300,9	5 981,4	6 277,7	6 617,8	7 774,8
Bétail-Viande-Poissons	657,7	526,5	647,7	727,6	676,0	768,9
<i>Dont Bétail</i>	<i>217,0</i>	<i>165,7</i>	<i>276,7</i>	<i>210,8</i>	<i>246,8</i>	<i>262,2</i>
<i>Viande</i>	<i>25,0</i>	<i>0,7</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,6</i>	<i>1,1</i>
<i>Poissons</i>	<i>415,7</i>	<i>360,2</i>	<i>370,5</i>	<i>516,4</i>	<i>428,6</i>	<i>505,6</i>
.Produits laitiers	19,6	24,6	27,5	29,1	38,9	32,9
.Légumes & Fruits	981,2	939,7	1 149,0	1 211,8	1 535,7	1 459,0
<i>Dont Oignon</i>	<i>100,6</i>	<i>100,5</i>	<i>110,7</i>	<i>114,0</i>	<i>104,9</i>	<i>99,4</i>
<i>Haricot vert</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>23,7</i>	<i>18,1</i>	<i>14,7</i>
<i>Niébé sec</i>	<i>40,4</i>	<i>38,8</i>	<i>44,5</i>	<i>43,6</i>	<i>2,4</i>	<i>3,4</i>
.Thé-Café-Épices	90,3	48,1	22,7	56,7	41,8	99,1
.Céréales & Farines	58,2	65,6	60,0	66,6	52,9	42,7
.Souchet	3,3	1,5	1,9	6,5	2,4	4,0
.Sésame	184,5	147,3	126,1	151,6	160,6	248,6
.Graisses & Huiles	262,3	213,2	289,6	397,9	296,8	373,2
.Sucres & Sucreries	20,6	20,3	22,5	32,9	25,1	28,3
.Préparations et Conserves	121,7	111,3	74,9	143,3	136,0	118,8
-Viandes & Poissons	86,9	78,7	48,6	109,6	97,7	55,5
-Fruits & Légumes	34,8	32,6	26,3	33,7	38,3	63,3
.Chocolats & Cacao	2 911,4	2 984,6	3 326,3	3 102,8	3 393,8	4 410,5
.Autres	196,5	218,3	233,3	351,0	257,9	266,0
BOISSONS	31,8	56,8	62,3	54,5	58,6	84,7
TABACS	106,0	101,1	124,1	102,1	96,7	108,6
URANIUM	128,5	145,5	105,0	99,0	123,9	33,3
OR	4 311,1	5 897,4	6 164,3	6 987,2	7 298,1	8 184,3
.Or non monétaire	4 309,0	5 893,4	6 160,1	6 982,8	7 294,2	8 180,3
.Or monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Argent	2,0	4,0	4,2	4,4	4,0	4,1
PRODUITS PETROLIERS	1 880,3	1 141,9	1 639,5	2 808,2	2 602,1	3 917,1
.Hydrocarbures	711,9	341,2	586,4	1 235,3	2 099,5	1 688,5
.Energie électrique	67,9	78,0	84,6	72,2	92,8	139,1
.Bitumes	30,5	27,6	40,2	78,0	39,7	127,0
.Gaz	459,7	353,5	422,6	513,5	4,8	6,8
.Pétrole brut	534,9	258,4	321,4	675,2	363,6	1 953,4
.Gaz naturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Autres combustibles minéraux	75,4	83,3	184,4	234,0	1,8	2,2
AUTRES BIENS DE CONS.	880,7	976,9	1 288,2	1 692,6	1 702,0	1 999,4
.Savons-Pdts organiques	62,6	66,5	77,0	79,3	85,5	71,6

PRODUITS	2019	2020	2021	2022	2023	2024
.Habillement-Linge	81,2	81,5	103,9	175,7	158,6	137,4
.Produits pharmaceutiques	15,3	16,0	13,1	21,3	17,1	21,0
.Plastiques	147,5	171,5	179,9	196,0	187,5	230,1
.Caoutchouc	532,2	598,4	854,1	1 160,7	1 196,5	1 477,8
.Ouvrages en cuir	0,2	0,2	0,3	0,3	1,2	0,5
.Papier-Cartons-Art. lib.	41,7	42,7	59,9	59,3	55,5	60,9
MAT. 1ERES -BIENS INTERM.	1 116,6	1 114,0	1 325,1	1 740,2	1 722,4	1 546,2
.Produits chimiques	627,2	639,9	757,3	1 002,8	850,4	707,7
.Engrais	47,4	40,5	38,7	66,2	121,2	106,0
.Poudres & Explosifs	5,6	6,1	5,9	8,2	9,3	5,2
.Extraits tannants tinct.	31,5	27,8	43,9	21,2	22,0	10,6
.Pdts div. ind.chim.	30,8	34,6	32,4	34,5	37,1	43,7
.Cuirs et peaux	8,7	5,5	3,7	4,5	3,3	4,7
.Bois	92,2	84,2	127,7	126,4	125,9	128,6
.gypse	38,6	38,0	73,5	197,4	194,2	163,8
.ciment	179,0	176,5	165,7	181,2	241,7	211,7
.Pierres céramiques-Verr.	2,5	10,3	13,8	12,9	19,0	30,1
.Fers & Aciers	24,8	29,8	35,8	41,2	48,4	53,5
.Autres métaux	28,5	20,9	26,5	43,5	49,9	80,6
TISSUS & FILS	757,2	587,3	773,3	1 201,2	1 154,2	1 352,0
BIENS D'EQUIPEMENT	244,5	303,5	339,8	403,6	393,2	444,8
.Ouvrages divers en métaux	4,1	6,3	6,6	16,5	10,2	8,7
.Machines & Appareils	123,9	169,8	175,0	230,3	286,7	276,4
<i>-Mécaniques</i>	91,2	109,9	110,6	131,4	205,8	174,6
<i>-Electriques</i>	32,7	59,9	64,4	98,9	80,9	101,8
.Mat.trans.terrestre	70,6	91,4	117,0	112,0	199,5	126,1
.Mat.trans.aérien	24,2	16,3	18,3	15,8	12,0	40,2
.Matériels de précision	9,9	7,3	11,4	16,0	18,3	22,6
.Biens meubles	11,8	12,5	11,4	13,0	31,1	22,0
	1 123,8	909,0	1 102,5	1 523,8	1 575,9	1 419,0
AUTRES PRODUITS	1 574,9	1 855,1	2 056,4	1 694,6	1 182,6	1 002,6
TOTAL PROD EXPORTES	17 662,8	18 389,2	20 961,8	24 584,6	24 527,6	27 866,7

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

TABEAU A1.4 : Position Extérieure Globale en 2024*(en millions de francs CFA)*

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	Stock d'actifs financiers	38 523 481,5	768 658,6	45 057 750,6
1	Investissements directs	4 707 765,3	0,0	5 133 417,1
2	Investissements de portefeuille	2 973 136,6	0,0	3 133 640,1
3	Dérivés financiers	89 100,2	0,0	89 936,4
4	Autres	30 753 479,4	768 658,6	36 700 756,9
B	Stocks de passifs financiers	98 637 398,3	67 801 576,7	106 709 868,8
1	Investissements directs	45 545 488,2		50 570 250,9
2	Investissements de portefeuille	10 715 057,1	0,0	12 965 623,5
3	Dérivés financiers	5 987,2	0,0	12 181,4
4	Autres	42 370 865,9	67 801 576,7	43 161 813,1
C	Position extérieure globale nette (A) - (B)	-60 113 916,8	-67 032 918,1	-61 652 118,3

Source : BCEAO

TABEAU A1.5 : Structure géographique de la Position Extérieure globale en 2024*(en millions de francs CFA)*

	Zone Euro	Autres Pays	Total
Stock d'actifs financiers	18 467 359,9	26 590 390,7	45 057 750,6
Investissements directs	975 349,3	4 158 067,9	5 133 417,1
Investissements de portefeuille	626 728,0	2 506 912,1	3 133 640,1
Dérivés financiers	89 936,4	0,0	89 936,4
Autres	16 775 346,2	19 925 410,7	36 700 757,0
Stocks de passifs financiers	26 629 771,0	80 080 097,9	106 709 868,8
Investissements directs	13 148 265,2	37 421 985,7	50 570 250,9
Investissements de portefeuille	4 408 312,0	8 557 311,5	12 965 623,5
Dérivés financiers	12 181,4	0,0	12 181,4
Autres	9 061 012,4	34 100 800,7	43 161 813,0
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-8 162 411,1	-53 489 707,2	-61 652 118,3

Source : BCEAO

Tableau A1.6 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2024*(en millions de francs CFA)*

		Importateurs								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		12 023,5	11 169,5	123,6	10 553,1	20 081,0	2 480,1	30 344,4	86 775,1
	Burkina	7 980,9		42 700,8	3,2	100 208,0	14 042,0	12 868,7	48 773,6	226 577,3
	Côte d'Ivoire	81 228,1	667 569,2		2 906,0	972 026,2	21 385,5	108 596,8	57 155,7	1 910 867,5
	Guinée-Bissau	10,8	56,6	1,8		341,0	0,0	3 981,5	355,2	4 746,8
	Mali	12 038,6	45 160,9	59 785,0	79,3		8 734,3	126 335,9	16 570,9	268 704,9
	Niger	15 708,8	21 996,9	3 042,8	0,0	27 216,5		1 343,2	22 803,9	92 112,1
	Sénégal	19 042,6	96 755,5	108 461,7	71 622,3	842 631,2	7 513,3		20 881,3	1 166 908,0
	Togo	130 887,4	105 956,0	111 301,6	964,1	74 240,9	42 989,5	25 554,7		491 894,3
	UEMOA	266 897,1	949 518,7	336 463,2	75 698,6	2 027 216,9	114 745,6	281 160,9	196 884,9	4 248 586,0

*Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale***Tableau A1.7 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2023***(en millions de francs CFA)*

		Importateurs								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	6 878,7	11 627,1	47,4	21 763,8	24 780,6	3 883,4	45 655,4	114 636,4
	Burkina	9 437,4		36 846,5	12,1	183 235,5	13 158,6	16 205,4	60 411,7	319 307,2
	Côte d'Ivoire	43 898,1	490 882,3		1 728,4	977 752,9	35 315,2	158 969,3	60 331,1	1 768 877,4
	Guinée-Bissau	11,6	6,3	71,0		95,7	26,8	4 252,2	843,4	5 306,9
	Mali	11 651,5	63 712,7	51 409,4	332,5		7 867,6	132 605,3	12 680,5	280 259,6
	Niger	14 140,0	34 689,6	12 468,4	45,9	44 882,9		1 085,6	10 428,5	117 740,8
	Sénégal	20 792,4	37 732,8	98 092,4	58 608,2	866 271,8	11 683,0		16 864,5	1 110 045,1
	Togo	98 349,8	100 004,3	64 487,7	379,2	94 840,0	38 421,8	36 819,4		433 302,2
	UEMOA	198 280,7	733 906,7	275 002,5	61 153,8	2 188 842,7	131 253,6	353 820,6	207 215,1	4 149 475,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.8 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2024*(en millions de francs CFA)*

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépense s de tourisme au débit par pays	Bénin		4 607,2	1 593,8	327,7	926,7	1 424,0	5 238,6	14 815,7	28 933,7
	Burkina	17 065,0		10 230,0	209,7	2 366,5	4 803,0	6 113,1	18 112,3	58 899,6
	Côte d'Ivoire	37 610,0	19 648,7		182,4	4 628,5	5 251,7	3 251,1	17 607,7	88 180,2
	Guinée-Bissau	289,0	184,9	160,9		57,3	59,1	7 727,8	194,8	8 673,8
	Mali	3 930,8	15 825,8	13 023,0	1 939,6		1 121,7	6 781,3	3 985,5	46 607,5
	Niger	11 278,6	3 323,4	898,7	122,0	2 682,0		7 289,1	7 259,0	32 852,9
	Sénégal	2 105,4	6 113,1	2 937,2	4 152,1	4 662,0	24,5		1 154,4	21 148,8
	Togo	23 246,7	3 994,5	768,8	220,9	832,9	1,0	8 947,2		38 012,0
	UEMOA	95 525,5	53 697,5	29 612,5	7 154,3	16 156,0	12 685,1	45 348,1	63 129,4	323 308,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.9 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2023*(en millions de francs CFA)*

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépense s de tourisme au débit par pays	Bénin		2 317,5	1 361,6	307,1	882,6	924,1	5 070,6	10 484,0	21 347,4
	Burkina	19 277,5		8 741,9	196,5	2 253,9	5 101,0	7 523,5	13 050,3	56 144,5
	Côte d'Ivoire	36 663,2	38 720,0		171,0	4 285,7	5 079,4	3 177,6	17 734,5	105 831,3
	Guinée-Bissau	270,8	173,3	150,8		53,1	55,4	6 958,6	182,6	7 844,5
	Mali	4 511,1	12 977,8	10 540,6	1 817,7		389,6	7 948,7	3 023,4	41 208,9
	Niger	3 786,0	1 392,1	768,1	115,0	968,8		8 221,3	4 352,0	19 603,2
	Sénégal	2 031,6	6 728,8	2 842,5	3 891,3	4 902,3	27,0		1 098,8	21 522,2
	Togo	18 343,5	3 779,4	577,5	207,1	771,2	610,0	8 222,4		32 511,0
	UEMOA	84 883,7	66 088,8	24 982,8	6 705,6	14 117,4	12 186,5	47 122,6	49 925,6	306 013,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.10 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2024

(en millions de francs CFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transfert s des migrants émis par pays	Bénin		4 354,9	21 648,1	102,3	2 142,0	5 598,0	5 703,4	4 533,7	44 082,4
	Burkina	10 889,1		37 835,2	38,8	23 668,0	6 967,0	9 135,7	13 427,4	101 961,1
	Côte d'Ivoire	94 114,5	77 061,2		86,3	108 247,0	7 101,0	98 746,0	29 644,2	415 000,2
	Guinée-Bissau	69,5	1 895,1	317,1		5 056,0	264,0	2 900,8	469,5	10 972,0
	Mali	9 425,7	20 406,0	29 129,0	126,7		12 183,0	24 289,7	7 472,6	103 032,7
	Niger	23 459,0	3 559,7	947,7	229,0	10 385,0		9 412,0	12 602,0	60 594,4
	Sénégal	7 238,4	9 488,1	119 308,6	2 267,8	21 754,7	6 965,0		9 046,4	176 069,1
	Togo	3 722,8	3 548,4	6 898,6	112,8	1 557,2	11 042,0	8 233,6		35 115,4
	UEMOA	148 919,0	120 313,4	216 084,2	2 963,8	172 810,0	50 120,0	158 421,2	77 195,8	946 827,3

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.11 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2023

(en millions de francs CFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transfert s des migrants émis par pays	Bénin		2 776,9	9 848,0	650,1	2 661,9	8 994,0	7 695,1	4 717,8	37 343,9
	Burkina	10 586,5		24 721,8	40,5	24 800,0	4 393,5	7 893,7	12 686,6	85 122,7
	Côte d'Ivoire	83 765,8	54 035,3		645,2	112 262,7	10 833,5	111 082,5	35 004,6	407 629,6
	Guinée-Bissau	441,6	174,0	592,8		2 688,2	1 028,0	9 773,2	1 804,4	16 502,1
	Mali	9 014,0	22 749,3	30 500,1	464,5		7 319,0	24 319,2	7 846,7	102 212,8
	Niger	14 809,8	1 545,6	947,7	262,6	8 527,1		6 018,1	6 719,6	38 830,5
	Sénégal	5 116,0	9 705,3	55 383,5	2 311,0	48 254,8	5 381,5		7 022,4	133 174,4
	Togo	4 055,4	3 632,2	6 246,2	1 333,5	1 539,4	7 524,4	6 118,2		30 449,3
	UEMOA	127 789,1	94 618,6	128 240,1	5 707,3	200 734,0	45 473,9	172 900,0	75 802,1	851 265,2

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.12 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2024*(en millions de francs CFA)*

	Pays exportateurs								
Produits	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	15 562,7	455,9	414 248,2	311,0	19 578,1	154 029,3	314 842,1	35 076,3	954 103,6
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	16 441,6	30 091,3	15 679,8	0,0	141,6	0,0	79 099,6	43 938,3	185 392,3
Graisses et huiles	0,0	3 061,1	104 408,6	0,0	0,0	0,0	1 730,7	26 558,3	135 758,8
Engrais	1 728,8	110,5	21 563,3	0,0	16 956,0	128,1	19 103,4	267,9	59 857,9
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1 606,0	863,5	67 351,9	0,0	1 701,8	994,6	10 303,2	54 966,3	137 787,2
Fonte, fer et acier	6 133,6	15 638,4	3 140,8	31,8	10 142,0	106,9	39 725,3	8 598,4	83 517,2
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	151,1	37 971,8	0,0	177,1	0,0	13 161,0	21 880,0	73 341,0
Tabacs	0,0	10 310,1	47 133,6	0,0	0,0	0,0	25 214,5	0,0	82 658,3
Animaux vivants	0,0	673,4	0,0	0,0	174 399,6	118,1	0,0	0,0	175 191,2
Préparations alimentaires diverses	0,0	269,1	59 194,2	0,0	0,0	0,0	63 632,9	1 652,4	124 748,6
Céréales	0,0	2 841,3	3 937,4	623,8	4 418,1	0,0	25 493,0	0,0	37 313,6
Coton	7 029,3	2 103,4	10 749,1	0,0	272,0	0,0	268,0	12 204,1	32 626,0
Autres produits	54 102,0	87 676,3	286 795,9	4 467,7	58 398,3	17 552,1	263 635,0	208 812,1	981 439,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.13 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2024*(en %)*

Produits	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	15,2	0,3	38,6	5,7	6,8	89,1	36,8	8,5	31,1
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	16,0	19,5	1,5	0,0	0,0	0,0	9,2	10,6	6,1
Graisses et huiles	0,0	2,0	9,7	0,0	0,0	0,0	0,2	6,4	4,4
Engrais	1,7	0,1	2,0	0,0	5,9	0,1	2,2	0,1	2,0
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1,6	0,6	6,3	0,0	0,6	0,6	1,2	13,3	4,5
Fonte, fer et acier	6,0	10,1	0,3	0,6	3,5	0,1	4,6	2,1	2,7
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	0,1	3,5	0,0	0,1	0,0	1,5	5,3	2,4
Tabacs	0,0	6,7	4,4	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	2,7
Animaux vivants	0,0	0,4	0,0	0,0	60,9	0,1	0,0	0,0	5,7
Préparations alimentaires diverses	0,0	0,2	5,5	0,0	0,0	0,0	7,4	0,4	4,1
Céréales	0,0	1,8	0,4	11,5	1,5	0,0	3,0	0,0	1,2
Coton	6,9	1,4	1,0	0,0	0,1	0,0	0,0	2,9	1,1
Autres produits	52,7	56,8	26,7	82,2	20,4	10,1	30,8	50,4	32,0
Total exportations	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.14 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2015 et 2024

		(en %)									
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	<i>Part dans les exportations (1)</i>	12,3	12,3	7,7	8,7	8,0	6,0	5,1	5,5	4,7	3,6
	<i>Part dans les importations (2)</i>	13,3	11,9	12,4	9,9	9,0	10,8	7,6	6,7	6,2	9,1
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	12,9	12	10,6	9,4	8,5	8,6	6,5	6,2	5,5	6,6
Burkina	<i>Part dans les exportations</i>	12,1	10,1	5,3	7,3	8,3	7,2	8,0	13,6	11,7	11,4
	<i>Part dans les importations</i>	27,2	25,9	24,7	23	22,5	24,3	23,3	18,7	18,8	22,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	18,3	15,8	15,1	13,8	13,9	13,4	13,3	14,5	14,8	14,8
Côte d'Ivoire	<i>Part dans les exportations</i>	13,2	12,9	12	13,4	12,3	12,4	12,6	17,1	17,0	15,2
	<i>Part dans les importations</i>	3,8	4,1	3,7	3,3	3,6	3,8	3,7	2,5	2,5	3,1
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	8,8	8,9	8,2	8,5	8,2	8,3	8,3	9,5	9,6	9,6
Guinée-Bissau	<i>Part dans les exportations</i>	2,5	2,7	3,3	2,7	4,3	3,3	3,2	3,7	3,6	3,4
	<i>Part dans les importations</i>	33,7	22,6	19,7	27	22,8	21,9	21,9	23,4	21,3	25,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	18,1	12,7	11,6	14,9	15,5	15,0	14,0	16,6	15,4	18,5
Mali	<i>Part dans les exportations</i>	5,3	4,2	4	3,6	0,0	0,0	0,0	1,2	2,5	1,0
	<i>Part dans les importations</i>	29,1	29,9	33,4	33,8	36,9	36,9	38,3	45,4	51,6	49,4
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	23,6	24,2	24,5	25,3	26,0	22,9	26,2	28,3	32,2	30,9
Niger	<i>Part dans les exportations</i>	11,7	15	21	13,9	16,9	23,1	25,7	17,9	19,6	10,0
	<i>Part dans les importations</i>	14,2	12,8	12,3	12,7	12,2	11,6	11,0	7,3	6,6	7,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	13,5	13,5	15,2	13,1	13,5	14,7	14,8	9,6	9,7	8,4
Sénégal	<i>Part dans les exportations</i>	27,7	28,5	30,3	27,9	30,9	29,8	28,1	27,4	33,2	28,7
	<i>Part dans les importations</i>	5,6	5,7	4	4,7	4,3	4,9	4,8	3,4	4,8	3,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	12,9	13,6	12,7	12,2	13,6	13,4	13,2	11,4	13,8	12,8
Togo	<i>Part dans les exportations</i>	51,9	60,4	71,7	65	60,7	64,7	57,4	49,2	45,5	49,4
	<i>Part dans les importations</i>	15,5	14,7	10,2	11,6	8,8	7,1	6,9	10,0	10,5	10,1
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	26,5	29,1	31,8	29,7	26,2	27,2	23,4	22,8	21,9	23,3
UEMOA	<i>Part dans les exportations</i>	16	16,1	15,4	15,3	15,2	14,5	14,6	16,1	16,9	15,1

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Part dans les importations	12,8	13,1	12,4	12	12,3	12,6	12,1	11,6	12,5	13,2
	Part dans les échanges totaux de biens	15,3	15,6	14,8	14,5	14,6	14,5	14,2	14,4	15,5	15,1
	Part ajustée dans les échanges totaux de biens (4)	23,2	23,5	22,5	21,5	22,2	22,8	21,7	20,9	22,9	23,8

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

(4) : Cet ajustement est fait en excluant du total des exportations les transactions sur les produits (café, cacao, coton, anacarde, pétrole brut, or, uranium) qui concernent exclusivement les échanges extra-UEMOA

ANNEXE II : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES AU DISPOSITIF D'ÉLABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1 - Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6^e édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5^{ème} édition (MBP5), le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;
- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes types et des principes d'élaboration.

1.1.1 - Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5^e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

-
- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
 - **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique prédominant ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « prédominant » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5e édition.
 - **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ». Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.
 - **Financement exceptionnel** : Le financement exceptionnel regroupe les dispositions financières prises par les autorités d'une économie (ou par d'autres secteurs à l'incitation des autorités) pour répondre aux besoins de la balance des paiements. Ces transactions peuvent être analysées comme des alternatives possibles à l'utilisation des avoirs de réserve, des crédits du FMI et des prêts destinés à remédier aux déséquilibres des paiements, ou en accompagnement d'une telle utilisation.

1.1.2 - Composantes types du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit.

Encadré a.2.1 : Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (anciennement compte « revenu »)

Compte du revenu secondaire (anciennement « transferts courants »)

Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

Compte financier (anciennement compte d'opérations financières)

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés (traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5)

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;
- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;
- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils

ne font pas l'objet de changement de propriété ;

- *Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;*
- *Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;*
- *La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication » selon le MBP5 ;*
- *Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;*
- *Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.*

b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- *La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;*
- *La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;*
- *L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;*
- *L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM, qui est incluse dans les services financiers ;*

- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ». Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale.

La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

d) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;
- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;
- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

e) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;
- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;
- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;
- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :
 - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct
 - investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;
 - et entreprises apparentées.
- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;
- Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;
- Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :

- *Autres titres de participation, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;*
- *Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées ;*
- *et les autres comptes à recevoir/à payer.*
- *Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;*
- *des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;*
- *Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements. Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.*

1.1.3 - Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents. Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité.

A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention aux réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liés aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :

Tableau a.2.1 : Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG

	<i>Transactions BDP</i>					
		<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>			
	<i>Compte courant</i> - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire <i>Compte de capital</i> - acquisition/cession - d'actifs non produits - transfert en capital					
<i>Ouverture PEG</i> <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	<i>Compte financier</i> <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	<i>Compte des autres flux</i> <i>Réévaluation</i> <i>Autres changements</i>		<i>Clôture PEG</i> <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements		
	<i>Erreurs et omissions</i>					



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int